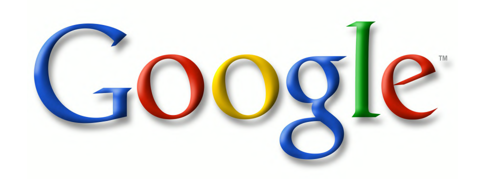
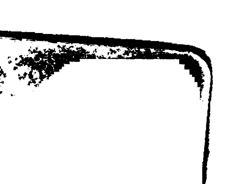



SE TAIRE ET FAIRE



ÉLOGE DE DUMARSAIS.

DE L'IMPRIMERIE DE VALADE, RUE COQUILLIERE.

ÉLOGE
DE DUMARSAIS,

DISCOURS

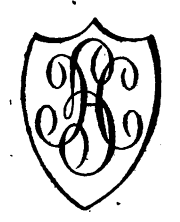
QUI A REMPORTÉ LE PRIX PROPOSÉ PAR LA SECONDE CLASSE DE L'INSTITUT NATIONAL, LE 15 NIVOSE AN XII,

PAR

J^h.-M^e. DEGERANDO,

Correspondant de la 3e. Classe de l'Institut National ; des Académies de Turin, de Lyon ; des Sociétés d'Émulation de Lausanne, du Haut-Rhin ; de celle des Arts de Genève ; de l'Athénée de Vaucluse ; de la Société des Sciences de Grenoble ; Secrétaire de la Société d'Encouragement, etc.

Dicendi rectè sapere est principium et fons.
HORACE.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE DE HENRICHS,
Rue de la Loi, N°. 1231.

AN 13. — 1805.

ÉLOGE
DE
DUMARSAIS.

« La grammaire, dit le sage Rollin, était « infiniment plus estimée, et cultivée avec « beaucoup plus de soin chez les Grecs et « chez les Romains que parmi nous, où elle « est presque généralement négligée. » Les hommes instruits s'affligent de la lenteur des progrès qu'a faits un art aussi important. Mais les grammairiens n'auraient-ils pas droit, les premiers, de se plaindre de l'indifférence publique, et lorsqu'un préjugé trop répandu rabaisse le prix de leurs travaux, peut-on exiger beaucoup de leur zèle ? L'estime est la seule récompense avec laquelle nous puissions nous acquitter envers les lumières. Nous prodiguons les encouragemens et les couronnes à ces arts brillans qui composent, pour ainsi dire, le luxe de l'esprit ; ceux qui se dévouent à ses premiers besoins n'obtiennent que la plus faible part dans nos suffrages.

La grammaire a pour nous le tort d'être seulement utile ; c'est une de ces choses qu'on rougirait de paraître ignorer, et qu'on se donne rarement la peine de bien apprendre ; son utilité même est moins sentie, parce qu'elle est de tous les jours ; on ne voit en elle qu'une nomenclature aride d'usages convertis en règles ; ses découvertes nous frappent peu, par la raison qu'elles doivent être d'autant plus simples, qu'elles sont plus justes. De tous les grammairiens, Dumarsais est, jusqu'à ce jour, le premier, si je ne me trompe, dont l'éloge ait été, du moins sous ce rapport principal, proposé dans un concours ; encore le choix du sujet a-t-il paru, nous ne pouvons le taire, exciter quelque surprise, faire naître même quelques critiques ; comme s'il ne pouvait être permis à cette illustre compagnie, qui commenta Vaugelas, qui nous donna le dictionnaire, qui s'occupe aujourd'hui de la révision de ce grand travail, et qui rendit, en tant de manières, l'art de parler tributaire de l'art d'écrire, comme s'il ne pouvait lui être permis de s'affranchir d'un préjugé si contraire à ses propres institutions, et en veillant elle-même au dépôt de la langue, d'honorer ceux qui

en ont fixé les règles et développé les principes.

Je ne sais d'ailleurs; mais il me semble qu'on se méprend quelquefois sur le véritable objet des éloges académiques. On paraît supposer que la palme est offerte à celui qui a loué davantage, et non à celui qui a le mieux loué, c'est-à-dire, qui a plus justement défini ce qui est en effet louable. Il suivrait de-là que les académies mettent au concours l'exagération et l'enflure; et combien d'auteurs, en effet, ne se rendent que trop dignes d'un semblable triomphe! On voudrait donc trouver une suite de circonstances extraordinaires dans la vie des hommes dont l'éloge est proposé, pour autoriser, en quelque manière, l'enthousiasme des orateurs. Mais la carrière de Dumarsais n'offre rien de semblable : elle fut utile, et non éclatante. Ce qu'il y a de particulier en lui, c'est, au contraire, une éminente simplicité; et ce trait suffirait presque pour caractériser sa personne, sa vie, son style, la tournure de son esprit, le mérite même de ses travaux.

Toutefois si, dans ces espèces de tournois littéraires, dans ces convocations solemnelles

où les talens sont appelés par les promesses de la gloire, le véritable but de l'Académie française est de seconder le perfectionnement de la langue, en l'enrichissant de nouvelles idées, en lui présentant de grands modèles, en recueillant de précieuses leçons, aurait-elle donc dérogé à ses usages, lorsqu'elle soigne la mémoire d'un écrivain qui dirigea vers ce même perfectionnement, sa modeste et laborieuse carrière ? Et si l'Académie, dans le mouvement d'un patriotisme éclairé, a desiré que ces nobles exercices pussent consacrer des noms chers et honorables à la France, et devenir une sorte de culte offert à leurs bienfaits par la reconnaissance publique, pourquoi exclurait-elle de ces honneurs les services rendus aux arts et aux sciences, à cet art sur-tout que Quintilien plaçait au premier rang, *et in primis grammaticis est locus?* Pourquoi ne regarderait-elle pas comme des bienfaits dignes aussi de quelques souvenirs, les découvertes et les travaux qui embrassent, dans leur influence, tous les intérêts littéraires ?

Il est à croire même, et je me tiens assuré d'avoir saisi les vrais sentimens de la Société célèbre qui a proposé ce concours, lorsque je

lui prête une intention juste et généreuse, il est à croire que l'obscurité dont Dumarsais fut enveloppé a pu donner un nouveau motif aux hommages qui lui sont rendus. Ses longs et utiles travaux ne furent récompensés, ni par les jouissances de la renommée, ni par les dons de la fortune ; son nom ne fut entouré d'aucunes distinctions littéraires. L'Académie française, qui s'empressa d'admettre plusieurs grammairiens distingués, ne vit point siéger, dans son sein, le restaurateur de la grammaire. Il était digne de la seconde classe de l'Institut national, d'acquitter enfin cette dette, et certes il n'est aucune dette de l'ancienne Compagnie, dont l'héritière de sa gloire ne puisse se charger sans crainte. Heureux celui dont le ministère, recevant de cette circonstance un caractère sacré, pourra réparer envers la mémoire du grammairien philosophe l'espèce d'oubli dans lequel il fut laissé pendant sa vie ! Il est si doux d'être appelé à louer le mérite modeste, et de n'avoir, au milieu de tant de réputations usurpées, qu'à rétablir, en sa faveur, les droits de la justice !

C'est un désavantage, sans doute, en luttant aujourd'hui, dans l'éloge d'un grammairien,

contre une prévention trop générale, de ne trouver presque aucun secours dans ces émotions fortes, dans ces tableaux brillans qui composent la magie de l'art oratoire; s'il est vrai cependant que les langues, suivant la pensée du grand Bacon, soient l'instrument universel de l'esprit humain, s'il est vrai que la nation française soit autorisée, au témoignage de l'Europe entière, à trouver, dans sa langue, le motif d'un juste orgueil; ne désespérons point d'une tentative destinée à mettre ces importantes vérités dans tout leur jour. Osons le croire, il peut fixer l'intérêt par-tout où il se trouve des esprits élevés, le spectacle qu'offre le génie, lorsqu'il renouvelle la face d'une science, applanit les difficultés, ennoblit des détails qui sembloient minutieux, féconde des notions qui sembloient stériles. Enfin, l'injustice du préjugé qui rabaisse la fonction du grammairien, donne au moins quelque prix aux efforts que nous tentons pour la réhabiliter; et c'est, pour un tel sujet, une assez haute importance, d'avoir, en faisant l'éloge de l'artiste, à défendre la cause même de l'art.

Sous ce rapport, le texte ne pouvait être mieux choisi, et Dumarsais, plus que tout

autre, a eu certainement le mérite de montrer les mérites divers qui peuvent se réunir dans le véritable grammairien. Il a fait connaître quelle rigueur la grammaire peut donner à ses démonstrations, quel enchaînement elle peut établir entre ses lois; il l'a rattachée, d'un côté, à la philosophie par ses principes; de l'autre, à la littérature par ses applications, et il a donné à sentir quelle dignité nouvelle elle peut recevoir de cette double alliance.

Ce n'est pas que les divers points de sa doctrine ne soient encore l'objet de quelques doutes et même de quelques objections; il est des esprits qui, par un excès de prudence ou par une sorte de paresse dans la réflexion, ne croyent pouvoir se départir en rien des anciennes maximes, et qui ne s'attachent, dans le choix des opinions, qu'à l'époque dont elles datent. Ils n'ont dû voir, dans les découvertes de Dumarsais, que des innovations; et l'harmonie qu'il a reportée dans les principes de la grammaire, a été, à leurs yeux, une hétérodoxie grammaticale. Dans le nombre même de ceux qui ont véritablement droit à juger, parce qu'ils raisonnent leurs jugemens, plusieurs ont pensé, et non sans fondement,

que sa doctrine pourrait, à quelques égards, être discutée, éclaircie et restreinte ; en sorte que cet éloge peut servir à fixer des questions encore trop incertaines dans l'art de parler. D'ailleurs les idées de Dumarsais se trouvent éparses dans un grand nombre d'écrits détachés dont quelques-uns même sont restés interrompus ; il nous a laissé plutôt des fragmens qu'un corps de doctrine. Il reste donc à réunir, dans un résumé méthodique, les vues qui lui appartiennent, pour les soumettre ensuite à un examen définitif, si toutes fois ces deux choses ne résultent pas naturellement l'une de l'autre, et si, pour justifier sa théorie, il ne suffit pas de mettre à découvert les secrets liens qui en formaient tout le tissu.

Dans cette pensée, ayant à louer un écrivain qui se distingue sur-tout par l'étroit enchaînement de ses idées, ayant à discuter des vérités importantes dont la preuve ne peut se trouver que dans leur subordination mutuelle, je supplie les juges éclairés qui nous ont commandé sans doute de chercher, dans un tel sujet, principalement ce qu'il a d'utile, je les supplie de me permettre de déroger peut-être à un usage qui n'est point une loi,

pour obéir à la méthode que ce sujet me commande. La notice historique de la vie et des travaux de Dumarsais a été tracée déjà par une plume avec laquelle il n'est point permis de rivaliser. Je ne chercherai donc pas quel fut l'ordre chronologique que les circonstances assignèrent à la publication de ses écrits ; mais j'essaierai d'observer l'ordre prescrit, et par la génération nécessaire des choses, et par la liaison raisonnée de ses idées. — Dumarsais chercha, dans l'art de penser, la source de l'art de bien dire ; il opposa aux lois essentielles du langage, les usages divers qui président à chaque idiôme ; il porta dans les méthodes d'enseignement, les lumières qu'il avait puisées dans ces hautes méditations ; je le considérerai donc successivement comme philosophe, comme l'un des principaux fondateurs de la grammaire générale, comme le réformateur de la grammaire française, enfin comme praticien, et sa théorie sur les lois essentielles du langage ou sur les règles particulières de notre langue, se trouvera ainsi placée entre les principes qui l'ont fondée et les applications qu'elle a produites, comme

pour se soumettre d'elle-même à une double et infaillible épreuve.

Cette marche aura encore un avantage, en ce qu'elle nous fournira un moyen facile de faire remarquer ce que Dumarsais a pu ajouter aux travaux de ses prédécesseurs, et de définir les caractères qui distinguent l'espèce de révolution qu'il a déterminée dans la science et l'école nouvelle dont il est devenu le chef. Car, ce qui restait à desirer à l'époque où il a paru, se rapporte précisément à ces quatre considérations principales. L'art de parler n'était point encore assez étroitement lié à la logique, et de là le vague et l'incertitude dont les principes demeuraient atteints. Le code de la grammaire générale, encore trop compliqué de règles et d'exceptions, demandait des lois plus simples. La grammaire française, asservie à la syntaxe latine, invoquait une réforme qui la rendît à l'indépendance. Les méthodes d'enseignement, introduites au hasard, employées avec trop peu de réflexion, voulaient être mieux assorties à la nature de la science et aux besoins des élèves. — Et voilà en effet ce que Dumarsais a eu le mérite de

sentir, ce qu'il s'est constamment efforcé d'exécuter.

Ainsi se formera le faisceau le plus propre à résumer sa doctrine, à la faire exactement connaître, à la faire bien juger et à la rendre féconde, en nous montrant, dans l'exposition de ses vues, la marche de sa réflexion. Si ses idées, en se trouvant ainsi rapprochées et rétablies dans un ordre rigoureux, se mettent d'elles-mêmes en harmonie; si elles se rendent, dans ce rapprochement, un mutuel témoignage, elles recevront, de la seule combinaison qu'elles auront formée, une confirmation et une utilité qu'elles ne pourraient attendre des plus longs commentaires. *L'esprit de Dumarsais*, s'il est fidèle, doit être son meilleur éloge.

Les premières tentatives pour donner aux arts une théorie fixe et générale, se bornent presque toujours à une servile étude des productions existantes. On examine ce qui a été fait, et non pourquoi les maîtres ont fait ainsi; chaque exemple devient une règle; le pédantisme siége à la place de la raison, et

la routine tient lieu de science. Mais enfin le génie de l'artiste, réveillé par la méditation, rendu au sentiment de ses propres forces, ose franchir ces étroites limites; il s'élève jusqu'au véritable, au premier modèle; il fixe ses regards étonnés sur la nature. Dans cette contemplation sublime, il retrouve la pensée des premiers inventeurs, et tous les préceptes s'expliquent pour lui, parce qu'il les voit dans leur origine.

Cette observation s'applique à l'art de parler, comme aux autres arts libéraux; car il est fondé, comme eux, sur l'imitation, et la parole aussi est une peinture. Long-tems on cherche, dans les seules formes matérielles du discours, le principe de ses lois, et le grammairien, pour emprunter l'expression de Dumarsais, n'est encore qu'un *grammatiste*. Mais on observe enfin que les langues, suivant la pensée du grand Leibnitz, *sont le miroir de l'entendement*; l'art de parler remonte jusqu'à son auguste modèle; il ose étudier la pensée humaine: découverte lente, sans doute; car ce modèle est bien loin de nos sens; il réside là où nous arrivons avec le plus d'efforts; je veux dire au fond de nous-mêmes.

Déjà vous prévoyez tous les succès que Dumarsais a dû obtenir ; vous possédez le germe de toute sa doctrine ; elle est née de cette réflexion qui paraît si simple, et qui cependant étonne encore certains esprits. D'illustres exemples, il est vrai, lui montraient cette direction. Si, en étudiant l'histoire des langues, il a vu leurs conventions fixées par l'usage, il a vu aussi leur code réuni et proclamé par les philosophes. Il a vu cette langue admirable, chef-d'œuvre du goût, de la raison et du génie, qui fut digne d'offrir les premiers modèles dans tous les genres, confier aux deux premiers législateurs de la pensée, Platon et Aristote, le droit de tracer et d'interpréter son code. Il a vu la philosophie s'introduisant à Rome sous le consulat de Pompée, préparer le beau siècle d'Auguste ; Cicéron, Horace et Quintilien emprunter d'elle les préceptes qu'ils donnent à l'art d'écrire ; les Stoïciens veiller seuls encore au dépôt de la langue, comme au maintien des mœurs, lorsque le torrent de la corruption les enveloppe d'un commun péril. Il a vu Locke servir de guide à Harris, Léibnitz donner les premières instructions sur le perfectionnement des langues

germaniques *. Il a vu naître parmi nous, de l'école de Descartes, cette école célèbre de Port-Royal, la gloire, la lumière du grand siècle, la mère de ces immortels écrits qui ont élevé si haut la langue française, et régularisé toutes les branches de la grammaire; cette Ecole beaucoup louée, mal connue peut-être, sur-tout de ceux qui, cherchant en elle un appui pour des opinions serviles, en rappelent sans cesse le nom, et non pas l'esprit. Que dis-je ? Le siècle entier de Louis XIV annonce, aux yeux de l'observateur éclairé, les influences de Descartes; et le génie qui dès-lors préside à la langue française, semble n'être qu'une émanation de celui qui inspira ce philosophe, lorsqu'il rappela l'homme à l'étude de sa propre pensée, donna l'évidence pour guide à la raison, fonda la science sur les idées claires, et devint parmi nous, quoiqu'on l'ait peut-être oublié, le premier auteur de l'analyse.

Eclairé par ces grandes expériences, Dumarsais pourrait-il trouver, ailleurs que dans les procédés de l'entendement, le modèle des

* Voyez la note à la fin de l'écrit.

lois du langage ? Imiterait-il ces grammairiens qui, dégradant leurs propres fonctions, semblent vouloir établir une sorte de divorce entre le discours et la pensée ? La plus belle production de l'esprit humain n'est, à leurs yeux qu'un jeu du hazard ; l'art du langage, dans leurs procédés, qu'un art mécanique : j'allais dire que, pour eux, les langues sont muettes ; car c'est la voix de l'intelligence qui retentit dans le discours.

Cependant au moment où je réclame pour Dumarsais, la dignité de philosophe, où j'allais montrer comment le grammairien, en lui, est né du Penseur, je sens des préventions s'élever autour de moi ; je les sens prêtes à m'envelopper moi même et à retenir ma plume. Le recueil de ses œuvres à la main, on me présente *l'Essai sur les Préjugés, le Bon Sens*, etc. : on me demande si tels sont les titres que j'invoque.

Reconnaîtrai-je donc la philosophie dans ces systèmes nés de la tristesse de l'âme, qui disputent aux institutions existantes le respect des peuples ; à l'homme lui-même, sa dignité ; au malheur, ses consolations ; aux cœurs élevés, leurs plus chères espérances, et

semblent flétrir à la fois, d'un souffle de mort, la nature, la morale et l'avenir? Justifierai-je ainsi les calomnies que dirigent, contre la science de la sagesse, de nouveaux *Cléons*, et de nouveaux *Anytus?* Accorderai-je un tel avantage à l'intolérance? Prolongerai-je de tristes débats qui ont fait le scandale du siècle dernier? ou bien éviterai-je de m'expliquer sur un sujet si grave, et me bornerai-je à rappeler, dans les écrits qu'on nous oppose, quelques-unes de ces observations fines et judicieuses, que la plus sévère censure ne peut refuser d'y découvrir?

Je répondrai sans détour, et devant un tribunal aussi respectable, je ne déguiserai rien de ce qui me semble commandé par la vérité. Les intérêts de la philosophie sont trop chers à mon cœur, pour que je confonde ses maximes avec ses abus, pour que des doctrines qui affligent l'humanité soient, à mes yeux, les filles de la science auguste que fonda Socrate, et je n'entreprendrais point cet éloge, s'il devait m'engager, contre ma conviction, à approuver même par le silence, ce qui ne me paraît point juste et bon. Nous pouvons croire que Dumarsais a eu ses erreurs; mais

nous ne devons point consentir à lui en prêter, sans des témoignages authentiques. Ces témoignages attestent, au contraire, qu'on a emprunté le nom de Dumarsais pour des écrits qui ne lui ont point appartenu *. Je ne sais d'ailleurs; mais il me semble que ces pages pleines de chaleur et de véhémence, sorties d'une âme mécontente et presque indignée, se refusent elles-mêmes à reconnaître pour auteur, ce philosophe tranquille dont la plume nous paraît, dans ses autres écrits, si étrangère, je ne dirai pas seulement aux passions, mais aux émotions de l'âme, auquel nous serions en droit de reprocher plutôt l'immobilité de l'imagination que ses écarts. Aucun de ces ouvrages d'ailleurs n'a été avoué par lui, et les éditeurs de ses œuvres, en les lui attribuant, nous ont bien annoncé des preuves, mais ne les ont point fournies.

Ce que nous savons, avec certitude, c'est que Dumarsais marqua la mesure du juste respect qui est dû aux Gouvernemens établis et aux institutions religieuses; qu'en fixant, avec sagesse, la limite des deux puissances,

* Voyez la note 2.

il établit les principes qui seuls peuvent maintenir leur harmonie ; qu'il défendit ces maximes de nos libertés qui avoient exercé et l'érudition de Pithou, et le génie du grand évêque de Meaux, maximes dont la justification exigeait alors une sorte de courage, et dont les défenseurs ont un droit particulier à notre reconnaissance, aujourd'hui qu'elles servent de base à un pacte garant de la plus précieuse des paix, de la paix des consciences.

D'Alembert, qu'on peut consulter avec confiance, nous apprend encore que Dumarsais avait composé une défense de l'*histoire des Oracles;* mais, quoique cet écrit n'eût pas le bonheur d'obtenir l'approbation de la Sorbonne, il est permis de supposer qu'il eût pu mériter celle de la portion sage et éclairée du public. Enfin, et c'est ici que je m'attache, s'il faut pénétrer de plus secrètes pensées, d'Alembert nous entretient d'un autre manuscrit laissé par Dumarsais, et dans lequel il se plaignait *de la légèreté des soupçons que l'on forme en matière de religion.* Ne dirait-on pas qu'en traçant ces lignes, il voulait protester, en présence de l'éternelle Vérité, contre les accusations auxquelles il était en butte? Ne semblait-il

pas prévoir l'abus qu'on ferait de son nom, lorsqu'il aurait cessé d'être ? Il suffit. — Repose en paix, toi qui eus à gémir de l'injustice des hommes; je ne viendrai point ici offenser ton ombre, en renouvelant ces mêmes soupçons! Je m'arrête à ce qui t'appartient véritablement, à ces écrits auxquels tu as mis le sceau de ton nom et de ton caractère, et dans lesquels les intérêts des mœurs furent constamment respectés, à ta vie, sur-tout, qui te défend si bien. Elle nous retrace l'image de cette simplicité naïve et ingénue, si digne d'accompagner le mérite, et qui devient presque sublime à côté de lui, caractère certain d'une âme honnête et pure, de cette simplicité dont le charme se fait sentir à tous les cœurs droits, qui commande une sorte de respect, et qui, mieux que tout le reste, nous peint *le Lafontaine des philosophes* *. Nous nous rappelons ces malheurs, qui commencèrent avec sa vie et la remplirent toute entière; ces revers de fortune qui lui enlevèrent, dès l'enfance, son patrimoine, quoiqu'il n'en ait regretté qu'un seul trésor, celui dont il eût pu jouir par

* On sait que ce nom a été donné à Dumarsais par d'Alembert.

l'étude; ces disgrâces qui, d'une condition distinguée, le firent descendre à une situation dépendante et incertaine; ces peines domestiques qui empoisonnèrent ses plus belles années; cette pauvreté, honorable sans doute, mais si défavorable aux talens eux-mêmes, dans un pays, dans un siècle où la frivole opinion des hommes sait trop peu honorer ce qui ne brille pas d'un vain éclat; ces longues fatigues, ces vicissitudes continuelles, ces privations dans la vieillesse, cet oubli même et ces injustices qui furent presque son unique partage. De tels souvenirs suffiraient pour me rendre chère la cause que je soutiens; ils doivent désarmer les ennemis de Dumarsais. Chez les anciens, le malheur était une sauvegarde sacrée, *res sacra:* Homme de bien! nous ne violerons point ton infortune. Mais ces revers, tu les supportas avec courage, avec constance; ah! je m'interdis toute inquisition arbitraire sur tes sentimens intimes; je me repose sur une plus sûre garantie, et je crois au philosophe qui sait souffrir.

Il faut reconnaître en effet que cette constance fut, en Dumarsais, presqu'héroïque, si l'on veut s'expliquer le genre de succès qu'il

a obtenus ; car les études auxquelles il s'est livré sont précisément celles qui exigent, dans l'esprit, plus de calme et de patience ; et quoiqu'il fût né lui-même sous le climat de la France le plus fécond en imaginations vives et mobiles, quoique sa destinée ait été toujours agitée, le trait qui nous frappe le plus, dans sa manière de concevoir, est une raison constamment libre et pacifique, une sérénité habituelle qui se répand sur toutes ses pensées ; caractère singulier, à force d'être raisonnable, et qui mérite une place à part dans le tableau des phénomènes de l'intelligence. Si j'avais à former ce tableau, je choisirais Dumarsais comme un des exemples les plus remarquables de ce genre d'esprits d'autant plus curieux, qu'ils terminent, à l'un de ses extrêmes, la chaîne des variétés intellectuelles ; je veux dire de ce genre d'esprits que la nature forma pour les conceptions exactes et géométriques, qu'elle sembla vouloir mettre en contraste avec les poëtes ; esprits doués d'une facilité singulière à s'isoler de leur imagination, gouvernant avec un pouvoir rigide leurs propres idées, n'obéissant jamais qu'aux méthodes, n'observant les choses que pour en chercher la raison,

en marquer les limites, semblables à ces aurores du pôle qui, sans échauffer les objets, les éclairent d'une lumière tranquille et persévérante.

Dumarsais nous découvre quelle force inattendue les penseurs ainsi disposés puisent dans leur seule impassibilité. Une grande partie de nos erreurs vient de notre agitation, de notre inquiétude, et de l'excès même de l'empressement avec lequel nous nous hâtons à la recherche du vrai; *savoir fixer son entendement* est un conseil qui équivaut, à lui seul, presqu'à toute la logique. Et qu'est-ce qu'un bon esprit, sinon un esprit calme?—Nous pouvons appercevoir aussi, par son exemple, quels sont les avantages dont cette disposition prive ceux dont elle s'empare exclusivement. J'ajouterai même, quoique ceci puisse paraître un paradoxe, qu'en faisant, à Dumarsais, sa part des erreurs humaines, on peut lui attribuer celles qui naissent d'un besoin exagéré de rigueur et d'exactitude; oui, exagéré, lorsqu'on le transporte au milieu d'un ordre de choses où tout n'y répond pas, où tous les rapports ne peuvent être mesurés au compas du géomètre; on se trouve conduit ainsi à juger trop souvent ce

qui est par ce qui devrait être; et d'ailleurs, il est des vérités qui, exigeant un certain élan de la pensée, se refusent aux esprits trop froids et trop immobiles, ou qui, appartenant à-la-fois au sentiment et à la raison, ne peuvent être que le prix d'un heureux concert de toutes les facultés de l'âme.

La définition que je cherche pour une manière d'être qui m'étonne toujours davantage, par cet excès d'inflexibilité dans la raison, je la trouve, car de tels esprits peuvent seuls se peindre eux-mêmes, dans un fragment dont elle est le but, et dont le caractère est tout entier tracé d'après elle; le seul des écrits posthumes de Dumarsais, dans lequel je croirais le reconnaître (je veux parler du fragment intitulé : *le Philosophe*), mais dont l'auteur, quel qu'il soit, justifie un peu trop à mes yeux l'idée qu'il a voulu nous en donner, lorsqu'il a appelé le philosophe *une machine qui, par sa constitution mécanique, réfléchit sur ses mouvemens* *.

Si Dumarsais semblait avoir été préparé, par la nature, aux travaux de la méditation,

* Œuvres de Dumarsais, tom. VI, p. 32.

il y fut conduit par une éducation sérieuse et par ces exercices austères, en apparence du moins, qui accoutument l'homme à vivre au fond de lui-même; il en contracta de bonne heure l'habitude dans le sein d'une congrégation qui offrait une retraite précieuse aux talens, savait les former, sans les asservir, et qui eut en effet l'honneur de donner, pendant près de deux siècles, dans ses disciples ou dans ses membres, les hommes les plus distingués aux diverses carrières littéraires. Il eut ainsi l'avantage de passer, dans une espèce de recueillement, ces premières années de la vie intellectuelle que notre imprudence abandonne trop souvent aux distractions, en croyant les accorder aux plaisirs. Ne croyez pas cette remarque indifférente; il n'est pas de préparation plus lente et plus difficile que celle qui forme un penseur, et c'est une des choses les plus funestes à la philosophie, lorsqu'elle se trouve livrée à des philosophes d'un jour. Et la philosophie elle-même, qu'est-elle autre chose, qu'une étude approfondie de nos propres facultés, pour en faire un bon emploi? Tel est l'aspect sous lequel elle s'est offerte à Socrate, lorsqu'il l'a fondée sur la connaissance de soi-

même ; à Aristote, lorsqu'il l'a instituée la législatrice des sciences ; à Bacon, lorsqu'il l'a fait consister dans l'art des méthodes. C'est aussi sous ce point de vue simple et fécond, que Dumarsais l'a considérée. Il ne l'appellera donc point à créer ces vagues systèmes que la présomption de l'esprit humain charge de suppléer à son ignorance, ou du moins de la déguiser. Il n'aura pas l'ambition si souvent dangereuse de surprendre les esprits par l'annonce d'une doctrine inconnue ; il ne se rangera sous la bannière d'aucune secte, et ne prétendra point en établir. Il se contentera d'un mérite modeste, et par conséquent assez rare : celui qui consiste à être juste envers les premiers auteurs de la science, à faire un choix éclairé entre les doctrines, sans se rendre l'esclave d'aucune, et il nous offrira, du moins sous ce rapport, un exemple presque nouveau parmi les philosophes, celui d'une prudence qui se tient en garde contre la nouveauté.

Cependant quelle sagacité n'exigeait pas encore, au commencement du 18e. siècle, la formation de cet éclectisme raisonné que Dumarsais s'était prescrit ! Quelle incertitude n'était pas répandue, à cette époque, sur

l'enseignement de la philosophie! Aristote, Descartes, Locke, se disputaient l'empire. Aristote, fort de l'admiration de vingt siècles et du témoignage que toutes les sciences, comme toutes les nations, ont rendu à son génie; Descartes, de la hardiesse de ses conceptions et de la liberté qu'il a rendue à l'esprit humain; Locke, de l'autorité de l'expérience. Mais les doctrines du premier sont encore défigurées par la trace des commentaires de l'école. On emprunte du second, bien plus ses hypothèses que ses méthodes. La sage théorie du troisième, quoique née d'abord en France *, y a été méconnue à son origine, et à peine a-t-elle osé retraverser les mers. L'opposition des trois systèmes a été encore exagérée par leurs sectateurs. Dumarsais se montre digne d'être leur juge, pour devenir leur conciliateur. Il s'approprie cette grande découverte du fondateur du Lycée, qui, nous présentant dans les notions générales, les exemplaires des idées particulières, en a formé l'instrument des comparaisons. Il recueille les préceptes que le philosophe français a donnés au plus

* Voyez la note 6.

grand des arts, à l'art de la méditation; ces préceptes qui, rappelant la pensée à elle-même, fondant le jugement sur le sentiment intime, rendent une conscience à la raison. Il place, avec lui, le premier devoir du Penseur dans cette clarté que Vauvenargue a appelé *la bonne-foi du philosophe*, maxime qui peut être insuffisante pour les besoins de la métaphysique, mais que certains métaphysiciens ont combattue, il faut le dire, avec un zèle trop peu désintéressé. Enfin, il reconquiert à la France cette philosophie observatrice qui a rapidement germé dans la patrie de Bacon. Il apprend d'elle à étudier l'histoire des opérations de l'esprit humain, à chercher, dans l'origine et la formation des idées, la méthode la plus sûre pour les définir; il apprend d'elle à observer par quel échange secret et admirable d'impressions reçues et d'idées produites, l'entendement reçoit des sens les matériaux informes de ses pensées, les élabore ensuite par la réflexion, acquiert les notions des objets qui l'entourent, et y joint ensuite le souvenir de ses opérations intimes; semblable au peintre qui, après avoir retracé sur la toile, les scènes diverses de la nature, viendrait ensuite contempler, dans le

cristal, et dessiner sa propre image. — Sans doute c'est un résultat qui équivaut à une découverte, que d'avoir su retrouver une harmonie aussi heureuse entre des systèmes dont on n'apercevait que le contraste.

La clef de toutes les opérations de l'esprit est dans cet acte mystérieux par lequel il forme les abstractions ; il n'en est pas dont les produits soient plus riches, l'exécution plus délicate, l'abus plus facile. Aussi l'article que Dumarsais lui a consacré *, est-il comme l'abrégé d'un traité de métaphysique qui en vaudrait bien d'autres. Combien de problêmes vont s'expliquer pour nous, par l'analyse de cette opération fondamentale ! L'origine du langage, puisqu'il est destiné à fixer, par des signes, les élémens qu'elle a détachés ; la nature du jugement, puisqu'il est appelé à réunir de nouveau ces élémens en un seul corps ; la généalogie des idées, puisque c'est encore par l'abstraction que les images individuelles se décomposant, par une suite de comparaisons, se convertissent en notions spécifiques et générales. Que dirai-je encore ? Cet auguste

* Encyclopédie, art. ABSTRACTION.

privilége de la raison humaine, lorsque, placée au centre des rapprochemens, siégeant au sommet de l'échelle des êtres, elle distribue leurs caractères aux individus, aux familles, rattache les phénomènes privés et fugitifs à des lois générales et constantes, et semble, le compas de la science à la main, mettre l'ordre dans l'univers.

Ainsi s'opère la séparation des choses qui, dans l'ordre des richesses intellectuelles, appartiennent à la nature ou à l'art. Les images individuelles viennent des choses; les notions générales et réfléchies sont le produit de l'intelligence. Se trouvant au point de ralliement de toutes les idées, ces notions deviennent, pour les jugemens de l'esprit, ce que sont, pour les voyageurs, ces points de vue élevés du sommet desquels ils embrassent toute la contrée. Elles étendent donc les regards de la pensée et favorisent les comparaisons, œuvre continuelle de la science. Cependant si le Penseur, méconnaissant son propre ouvrage, vient prêter aux conceptions génériques une existence réelle et absolue, il ne compose plus que de vains fantômes; il en fait, selon l'expression de Bacon, *autant d'idoles de*

l'entendement. La métaphysique a donc aussi des superstitions ; elle n'y est même que trop aveuglément attachée ; mais elles ont trouvé, en Dumarsais, un censeur inflexible, et dans cette seule erreur, il a retrouvé la source d'une foule d'erreurs d'autant plus graves, qu'elles s'enveloppent des formes elles-mêmes de la raison.

Telle est l'essence de cette philosophie prudente qu'on a mal à propos confondue avec des systèmes qui lui sont étrangers, à laquelle certains doctes apologistes de l'obscurité font un tort de son évidence, que des esprits frivoles croyent priver de ses succès, par je ne sais quelles dénominations ridicules seulement dans leur bouche, qui doit être en effet assez importune aux hommes frivoles, puisqu'elle n'est que la science de la réflexion, mais qui est au fond si naturelle, qu'elle peut être étudiée, sans le secours d'aucun maître, par quiconque ne craindra pas de descendre au fond de sa propre pensée; en sorte qu'on pourrait lui appliquer, sous ce rapport, la définition que Platon donnait de la vérité, quand il l'appelait une simple *réminiscence*.

Ce n'est pas seulement dans la logique de Dumarsais, ouvrage qui peut paraître trop ou

trop peu concis, qu'il faut chercher ses maximes philosophiques; il faut les chercher dans tous ses écrits; il se les réservait, si l'on peut dire ainsi pour l'usage, plutôt qu'il ne se proposait d'en former une théorie. Si j'avais donc à définir la philosophie propre à cet écrivain, je la ferais moins consister dans un système particulier de doctrine, que dans les habitudes d'un esprit constamment ami de la netteté, de la justesse, fidèle à rattacher chaque chose à ses principes, et plus occupé à mettre l'analyse en action, qu'à en exposer les préceptes. La philosophie est un art en même-tems qu'une science : elle ne nous offre pas seulement des notions, mais aussi des méthodes; ou plutôt, toutes ses notions doivent se convertir en méthodes. Passant ainsi dans les diverses branches de nos connaissances, elle s'identifie et s'incorpore avec elles; elle les anime d'une nouvelle vie : dans cet état, elle n'a plus une existence à part; elle est comme la sève qui circule dans toutes les productions de l'esprit humain; d'autant plus utile, qu'elle se montre moins, elle ne s'annonce plus que par ses fruits; mais quelle portion des connaissances humaines invoquait plus ses influences,

que la législation du langage ? Quelle autre, en raison des affinités, était plus susceptible de les recevoir ?

Si nous essayons en effet de nous rendre compte de ce qui manquait encore à la grammaire générale, dans l'état où Dumarsais l'a trouvée, nous découvrons bientôt, d'après la complication, l'embarras, et quelquefois la contradiction de ses règles, que les imperfections dont elle restait atteinte, provenaient de ce qu'il était demeuré quelque chose d'incomplet et de défectueux dans ses principes générateurs. On voyait, par les efforts mêmes qu'elle faisait pour expliquer les attributions du ministère de la parole, qu'elle n'avait pas encore retrouvé tous les titres de l'auguste mission que la parole a reçue, lorsqu'elle est devenue la messagère de l'intelligence. La grammaire semblait attendre, pour arriver à sa véritable destination, que la philosophie de Locke, puisqu'on est convenu de l'appeler ainsi, vînt lui prêter son flambeau ; et lors même que l'analyse des travaux de Dumarsais ne servirait qu'à établir une influence aussi

importante, c'en serait assez pour justifier le choix d'un tel sujet, pour fixer sur lui l'attention de tous les hommes éclairés. La vie d'un écrivain distingué commande toujours l'intérêt ; mais elle devient un sujet d'étude, lorsqu'elle se rattache à quelque vérité du premier ordre, propre à trouver sa place dans l'histoire générale de nos connaissances.

Que les succès de ceux qui ont perfectionné ne nous fassent jamais oublier les mérites des premiers inventeurs; et puisque nous cherchons ici des notes pour l'histoire, que nos louanges elles-mêmes soient assez justes pour que l'histoire puisse les avouer. Exagérer la louange, c'est la convertir en censure. Dumarsais lui-même nous apprend à rendre hommage aux recommandables efforts des PP. Buffier et Lamy, de l'abbé Dangeau, etc. Son témoignage s'éleverait contre nous, si nous pouvions méconnaître, sur-tout, les éminens services de ces illustres solitaires, les Stoïciens des tems modernes, les véritables créateurs de la grammaire générale. Comment trouver des hommes profonds ailleurs que parmi les hommes graves et appliqués ? Les grandes vérités semblent être le privilége de la sévérité qui accompagne les

grandes vertus ; la rectitude de la raison est le génie des philosophes. L'étude approfondie qu'ils avaient faite de la législation des diverses langues, découvrit, aux penseurs de Port-Royal, les rapports généraux qui les unissent entr'elles, et les ramena, par de savantes comparaisons, à ces principes immuables qui planent sur les conventions humaines, parce qu'ils résident dans la nature même des choses. Ils sentirent que les langues ayant une fonction commune, celle de représenter la pensée, elles doivent aussi ressortir d'une théorie fondamentale, qui n'est autre que le reflet de la logique universelle, et qui devient, pour elles, ce que le droit naturel est aux codes positifs des différens peuples. Née, par un exemple devenu trop rare aujourd'hui, d'une alliance entre deux grands écrivains, honorable pour tous deux, *la grammaire générale* fut donc aussi une *grammaire raisonnée*. Reconduits à leur première origine, se retrouvant également issus de l'entendement, les divers idiômes s'étonnèrent de voir rétablir entr'eux les liens d'une antique parenté. Le respect des hommes éclairés s'accrut encore par la modestie, la réserve, j'allais dire la timidité avec laquelle

Arnaud et Lancelot proposèrent tant de vérités neuves et fécondes. Ainsi toutes les révolutions importantes opérées dans les sciences, ont été dues à cet esprit de rapprochement qui généralise avec sagesse; à la découverte de ces *idées-mères*, si l'on m'accorde cette expression, qui se trouvent placées, comme disoit d'Alembert, à la tête et au point de ralliement de plusieurs branches d'observations.

Ce serait déjà, pour Dumarsais, une gloire suffisante d'avoir continué les travaux de ces grammairiens, et recueilli leur héritage : il s'en était rendu digne, en méditant leurs ouvrages. N'est-ce pas d'eux qu'il a reçu le cadre dans lequel sont venues se placer toutes ses études ? N'est-ce pas d'eux qu'il a emprunté peut-être aussi cette manière sérieuse et ingénue qu'on prendrait pour l'attitude de la Vérité se présentant devant ses juges ? Cependant, s'il n'avait rien manqué, en diligence et en pénétration, aux efforts des grammairiens de Port-Royal, il avait manqué, par l'effet des circonstances, une donnée à leur théorie. Le nuage dont la philosophie carthésienne avait enveloppé l'origine des notions de genre et de rapport, ne leur avait point permis de fixer,

avec précision, les propriétés des termes qui correspondent à ces notions. Ils avaient pris encore des usages pour des principes, et n'osant point suivre avec une constante rigueur les conséquences de leurs découvertes, ils n'avaient point accompli toutes les réformes dont ils avaient senti la nécessité. Enfin ces hommes austères avaient plutôt donné les résultats de leurs méditations, qu'ils n'en avaient confié les motifs, et ne s'étaient pas montrés toujours assez indulgens pour la faiblesse des élèves. Dumarsais, en s'appropriant leurs vues, sentit le besoin de les développer, de les completter; il comprit qu'il était nécessaire de remonter encore de quelques pas pour arriver aux premiers principes, et que le but du discours étant de transmettre l'intégrité de la pensée par portions détachées et successives, il fallait porter ses regards sur l'état primitif de la pensée dans l'entendement, afin d'observer comment, se dépouillant de son unité primitive, elle se décompose et se transforme par l'instrument de la parole, pour recevoir ensuite une reconstruction nouvelle.

Cette réflexion sur la décomposition de la pensée par la parole, semble avoir été l'idée

dominante de Dumarsais ; elle nous introduit à toutes ses vues sur la grammaire générale.

En effet, il n'y a que des individus dans la nature, et leur image, en se retraçant dans notre esprit, ne forme d'abord qu'un seul faisceau des qualités qui appartiennent à chacun d'eux ; en cherchant à se communiquer ces idées individuelles, les hommes leur donnent des noms propres, fournis en premier lieu par l'analogie, multipliés ensuite par les conventions. Cependant, en comparant plusieurs objets, on remarque en eux certaines qualités communes ; on trouve plus simple de n'avoir qu'un terme pour la propriété qui se montre ainsi la même en plusieurs ; les comparaisons se multiplient, s'étendent ; on note, par autant de signes, les résultats qu'elles ont donnés. L'échelle des espèces et des genres se forme successivement. Enfin on observe comment ces objets passent successivement dans divers états, agissent les uns sur les autres ; on veut peindre toutes ces circonstances ; l'esprit desire rendre compte des opérations elles-mêmes qu'il a faites en les observant ; il faut bien avoir des signes fixes et convenus pour toutes ces choses, lorsque, cherchant à les faire concevoir, on ne

peut cependant les montrer. Tel est le but que se proposent les langues ; mais elles emploient, pour y parvenir, des moyens variés dont le choix dépend des circonstances, des mœurs, de la tournure d'esprit, et souvent du caprice des hommes : l'essence du langage reste par-tout la même ; ses formes matérielles diffèrent suivant les âges et les nations ; la trace des analogies disparaît, jusqu'à ce que des esprits investigateurs, saisissant de nouveau le fil des traditions, parviennent à recomposer l'histoire générale du langage : carrière vaste et brillante, dans laquelle Des Brosses et Condillac ont recueilli une si juste gloire, et que Dumarsais a ouverte par ses apperçus *sur les causes de la parole*.

Le discours n'ayant donc aucun, ou presqu'aucun signe simple pour exprimer spontanément l'ensemble d'une pensée, se trouve contraint de la détailler pour la faire entendre. La réunion des termes nécessaires à ce détail constitue *la proposition*. Quelquefois plusieurs pensées se lient pour former dans l'esprit un tableau complexe ; l'enchaînement des propositions qui les développent forme alors une *période*. Or, de même que dans le groupe dont se

compose sur la toile un tableau d'histoire, il s'offre à nos regards un personnage principal, une action dominante auxquels se rapportent toutes les autres figures et toutes les autres attitudes ; de même, dans la *période*, une *proposition principale* préside à plusieurs *subordonnées*, et se les rattache par divers rapports : tantôt elle en reçoit un plus grand développement * ; tantôt elle reçoit des limites plus restreintes ** ; quelquefois elle s'entr'ouvre, pour ainsi dire, et reçoit, dans son propre sein, une de ces propositions subordonnées qui vient suspendre son cours et modifier un de ses termes ***. La proposition, en général, peut donc être *absolue* ou *relative*, suivant qu'elle se suffit à elle-même pour former dans l'esprit un sens indépendant, ou qu'elle a besoin d'invoquer le secours d'une autre, pour s'expliquer entièrement elle-même.

C'est donc dans la théorie de la proposition que nous devons chercher le principe de cette unité qui préside à l'association des termes.

* *Proposition explicative.*

** *Proposition déterminative.*

*** *Proposition incidente.*

On pourrait comparer les grammairiens qui ont négligé cette théorie, aux anatomistes qui ne savent étudier la nature que dans l'état de mort. Dumarsais, en la créant, a rendu à la grammaire le moyen d'étudier le discours dans l'état de vie ; car l'acte simple de l'esprit qui conçoit simultanément toutes les parties du discours, qui les assemble et les met en jeu, est comme ce souffle mystérieux qui, dans les corps vivans, imprime un mouvement harmonique à tous les organes.

Nous sommes ici, on le voit, au point de contact de la logique et de la grammaire ; mais, en fixant les rapports de ces deux arts, gardons-nous de confondre leurs domaines respectifs ; distinguons, avec Dumarsais, la proposition *logique* de la proposition *grammaticale* : la première qui, affirmative ou négative, prononce toujours un jugement ; la seconde qui, laissant souvent la raison en suspens, se borne à retracer une image, image mouvante et incertaine dont l'esprit ou le sentiment pourront faire l'objet de leurs suppositions et de leurs desirs.

Si nous descendons maintenant, des considérations relatives à l'ensemble total par

lequel le discours répond à la simplicité de la pensée, pour examiner les caractères distinctifs de ses élémens, nous verrons dériver ces caractères des fonctions que remplit chacun d'eux dans la formation du tableau. Mais comment classerons-nous ces élémens presqu'innombrables qui composent la vaste nomenclature de nos idiômes? Rien n'est plus variable; rien ne paraît plus arbitraire que la distribution qui en a été faite long-tems par les grammairiens. Port-Royal, enfin, a proposé une division simple et lumineuse; il a distingué les mots en deux grandes familles, ceux qui expriment ou les *objets* ou la *forme* de la pensée. Cependant cette distinction empruntée des formules péripatéticiennes, laisse encore quelque chose de trop vague, et la preuve de son imperfection se présente dans les vices mêmes de l'application qu'il en a faite. Comment l'article qui ne remplit qu'une fonction auxiliaire dans le discours, appartiendrait-il à *l'objet* de la pensée *? Comment le verbe qui est l'essence du discours, n'appartiendrait-il qu'aux formes? Interrogeons

* Grammaire générale et raisonnée, 2. partie, chap. I.

Dumarsais, il nous proposera de composer la seconde classe des termes qui expriment les simples *vues de l'esprit*; il substituera la définition aux allégories. Car quel est l'ouvrier qui donne une forme à la pensée, si ce n'est l'intelligence; et comment lui donne-t-il cette *forme*, si ce n'est par les considérations qu'il établit sur les objets? Je n'ai garde de prétendre toutefois, que la distinction établie par Dumarsais, et les développemens qu'il y a joints, ne laissent rien à desirer; j'avouerai même que je trouverais plus simple, ou de distinguer *les signes des objets et les signes des rapports*, à peu près comme en algèbre; ou bien encore de distinguer les *signes représentatifs* qui éveillent par eux-mêmes une idée; des signes seulement *indicateurs* qui se bornent à diriger le jeu de l'attention, d'une certaine manière, sur les idées exprimées par les premiers. Je trouve d'ailleurs que *les vues de l'esprit* entrent souvent pour beaucoup dans les idées exprimées par nos *substantifs et adjectifs*, quelque fois même les constituent uniquement, et qu'ainsi elles ne caractérisent pas assez exactement les quatre parties du discours auxquels Dumarsais veut les rendre propres;

du moins je voudrais que la métaphysique nous apprît mieux, si toutefois elle peut nous l'apprendre, ce qui, dans nos idées, dérive des seules considérations de l'entendement, et ce qui appartient à la réalité des objets *. Mais, en présentant ces observations, je ne partagerais point l'étonnement que l'expression, *vues de l'esprit*, a causé à certains grammairiens, toujours prêts à crier au scandale, lorsqu'on les entretient des opérations de l'intelligence, comme si on venait leur raconter des choses d'un autre monde. Laissant au choix de chacun ces dénominations moins importantes qu'on ne l'imagine, et m'arrêtant aux choses, je verrai, dans la classification que Dumarsais a réellement effectuée, dans la manière dont il a rectifié l'application erronée de Port-Royal, une conséquence judicieusement déduite de la belle découverte par laquelle Locke a distingué les impressions reçues du dehors, des produits de la réflexion intérieure.

Les définitions destinées à éclairer les sciences n'ont trop souvent servi qu'à obscurcir leurs notions les plus simples; la grammaire

* Voyez la note 4.

en est un exemple. On avait remarqué l'usage accidentel qui est fait d'un terme en quelques rencontres, ou la forme matérielle dont il était revêtu ; on lui avait imposé une dénomination déduite de cette circonstance ; on avait ensuite expliqué sa nature d'après le nom qu'il avait reçu ; ainsi les difficultés s'étaient multipliées en raison des éclaircissemens. Une règle admettait presqu'autant d'exceptions qu'il se présentait d'exemples. Que faire donc ? si nous voulons véritablement nous instruire ; commençons par oublier, et laissant de côté toutes ces formules qui n'apprennent rien à ceux qui ignorent, qui n'ajoutent rien pour ceux qui savent, empruntons de Dumarsais, une méthode plus sûre ; et puisque les idées sont le type du langage, essayons, pour ainsi dire, d'en lever l'empreinte dans les mots qui leur correspondent : combien notre étude sera simplifiée ! *Le substantif* désignera ou les individus réels, ou les notions personnifiées par l'imagination ; *l'adjectif* exprimera les qualités de ces êtres, réels ou factices, c'est-à-dire, les formes sous lesquelles ils nous apparaissent, ou celles que nous leur prêtons nous-mêmes. La distinction des *genres* n'aura, pour l'esprit

de valeur réelle, que lorsque, s'appliquant aux êtres animés, elle rappellera celles des sexes; dans les autres noms, elle ne sera qu'un accident matériel, ou si l'on veut une convention instituée pour rappeler, par des signes, la concordance des termes. Quant à ces noms qui flottent entre les deux classes des *substantifs* et des *adjectifs*, et qui paraissent emprunter tour-à-tour les fonctions de l'une ou de l'autre, leur forme vague et changeante n'embarrassera plus le grammairien; le nom *appellatif* étant attaché à un genre ou à une espèce, peut servir ou à représenter les individus qui s'y trouvent compris, ou à rappeler seulement les attributions communes à ces individus : dans le premier cas, il personnifie et prend, par conséquent, la forme du substantif; dans le second, il n'a qu'une valeur abstraite; il qualifie et prend la forme adjective. Cependant, de peur que ces deux fonctions diverses ne se confondent, il pourra être utile d'avoir un signe qui nous avertisse lorsque le nom du genre ou de l'espèce s'entend des individus qu'ils renferment, et qui nous aide à fixer la latitude précise de cette acception; *l'article* sera ce signe, cet indicateur destiné à

fixer l'incertitude de l'esprit ; et dans cette fonction délicate, dont on ne soupçonnait pas l'importance, il deviendra le fil conducteur auquel l'attention se confie.

Quant au *pronom*, le regarderons-nous en effet comme un simple *vice-gérent* *, parce qu'il en a reçu le titre ? Le définirons-nous par une fonction qu'il ne remplit pas seul et qu'il ne remplit pas toujours ? Dumarsais nous met en garde contre cette erreur ; il voit, dans *le pronom*, un signe qui représente *la personne grammaticale ;* il aperçoit l'analogie du *pronom* et de *l'article*, analogie plus étroite cependant encore qu'il ne l'a cru, si, comme je le présumerais, *le pronom* n'est qu'un signe d'indication destiné à diriger le mouvement de l'attention sur l'un des interlocuteurs, sur un objet présent, ou sur un objet indiqué dans la suite du discours ** ; en sorte que le pronom montre au doigt ce que le nom peint et rappelle.

Aristote, ce génie immortel, qui fonda l'alliance de la logique et de la grammaire,

* Girard.

** Voyez la note 5.

avait remarqué déjà que le verbe *être* est le seul verbe réellement simple et primitif, le nœud de la proposition. Mais d'où dérive, dans ce verbe, dans cette parole par excellence, ce pouvoir d'unir entr'eux les termes du discours? Quelle est cette union elle-même que contractent les noms de la substance et de l'attribut? Pourquoi les nombreux commentateurs du grand Législateur des sciences ne nous ont-ils point expliqué ce mystère? c'est qu'ils n'en ont point cherché l'origine là où elle est, dans l'esprit. Rappelons-nous l'état primitif de la pensée; l'objet et sa qualité n'ont en elle, comme au dehors, qu'une *existence commune*, l'abstraction les en a un instant privés; le jugement vient la rétablir, et le verbe *être* s'interposant entr'eux, annonce cette *identité d'existence*, les fait *être* de nouveau l'un dans l'autre, et ressuscite l'intégrité première.

Des objets qui ont une existence à part, peuvent au reste se toucher par quelques points, tenir les uns aux autres par des liens qui ne seront plus ceux de l'identité, mais bien des relations extrêmement variées, établies entr'eux par le mouvement de l'esprit ou les lois de la

nature. Les *prépositions* serviront à fixer les différens anneaux de cette vaste chaîne. Quelquefois la *préposition*, s'unissant à un *nom*, formera un terme complexe qu'on appelle *adverbe*, également propre à exprimer les circonstances d'un état, d'une action et même d'un mode.

Le *verbe* et la *préposition* forment donc le tissu de la proposition particulière ; ils en lient les termes ; il reste à combiner les propositions entr'elles ; la *conjonction* marquera ce nouveau rapport, et réunira, en un seul faisceau, tous ces groupes épars.

Maintenant, pour rassembler ces matériaux, pour en former un tout, que fera l'esprit ? Habile architecte, il les disposera dans un certain ordre ; il établira, entre leurs formes, des analogies propres à annoncer leur corrélation : l'un est l'objet de la *construction*, l'autre celui de la *syntaxe*, deux choses qu'on avait confondues, que Dumarsais a distinguées, qui vont dériver l'une de l'autre, qui vont dériver toutes deux des considérations précédentes.

En effet, puisque tous les élémens de la pensée s'engrènent les uns dans les autres, il doit y avoir un ordre de construction

nécessaire dans la suite des termes qui l'expriment : je dis *nécessaire*, parce qu'il n'est point observé d'une manière sensible dans le discours. La réflexion devra le rétablir intérieurement, pour retrouver le fil et la connéxion des choses. — Cherchons nous-mêmes, par la seule lumière de l'analyse, quel peut être cet ordre. Nous remarquons qu'il est certaines idées qui ne peuvent être conçues par l'esprit, s'il n'en suppose tacitement quelqu'autre qui lui serve d'appui ; cette idée sur laquelle l'esprit a besoin de se reposer, est celle dont les premières ont été détachées, dans l'origiue, par l'abstraction. Ainsi, lorsqu'il veut recomposer sa pensée, il ne peut concevoir, par exemple, la *qualité*, sans supposer un objet dans lequel elle existe ; *l'action*, sans supposer son auteur, l'*effet*, en tant qu'*effet*, sans supposer sa cause ; il ne peut concevoir la relation qu'entre ses deux termes ; la circonstance, qu'à l'entour de la chose principale. Disposons donc les termes dans un ordre semblable à celui que les idées observent ainsi dans la conception. La construction alors sera *directe* ou *analogue*, comme Dumarsais l'appelle.

Cependant l'imagination, les passions ne

s'accommodent point de cette symétrie; elles en redoutent la sévérité : elles transposent, renversent, mêlent à leur gré tous les termes; elles trouvent un charme secret dans la surprise et l'agitation que ce bouleversement fait éprouver aux idées. Quelquefois, plus hardies encore, elles portent atteinte à l'intégrité du discours, elles en suppriment une partie, et laissant un vide, commandent à l'esprit de le franchir. De-là naissent les diverses constructions *inversives*, *transpositives*, *elliptiques* qui sont autant de transformations de la construction analogue, qui viennent s'y rapporter par l'analyse. Ainsi tout s'explique; le tissu du discours se déploie; le génie des diverses langues se manifeste; les anomalies apparentes de la grammaire disparaissent; une foule de problèmes sont résolus; dans cette solution, vous reconnaissez une des plus importantes découvertes de Dumarsais, une découverte qui, par la fécondité de ses résultats, suffirait seule à sa gloire.

Si l'ordre de la construction directe n'est pas observé habituellement dans le discours, et si la situation respective des termes ne suffit pas, par conséquent, pour indiquer leurs corrélations, il deviendra indispensable d'établir

certains signes qui puissent indiquer au moins ces rapprochemens, qui aident l'esprit à se guider dans cette espèce de labyrinthe. On conviendra d'ajouter à chaque terme une désinence consacrée à rappeler le rapport dont il est l'objet. Ces rapports, nous l'avons vu, sont de deux sortes; les uns d'identité, qui font la règle de la *concordance;* les autres, de *détermination*, qui fondent les lois du *régime* et commandent l'emploi des cas obliques; deux principes qui renferment tout l'abrégé de la *syntaxe.* La *syntaxe* n'est donc qu'une espèce de supplément aux lois de la *construction;* elle s'explique par les mêmes vues. Chose remarquable! la syntaxe des langues inversives et transpositives atteste elle-même que la manière dont l'esprit conçoit est conforme à la construction directe; car, en réglant l'adjectif sur le substantif, le verbe sur le sujet, le régime sur le verbe, n'annonce-t-elle pas que les termes ainsi subordonnés dépendent de ceux qui leur commandent, et supposent leurs idées déjà conçues?

Nous voici arrivés aux confins de la grammaire générale, et en suivant uniquement la trace que nous prescrivait la logique, nous

avons rencontré par-tout Dumarsais, nous avons refait nous-mêmes à notre insu, l'abrégé de sa doctrine *. Mais, je me trompe, nous ne sommes point aux derniers confins de la grammaire; nous avons seulement atteint les limites auxquelles les grammairiens se sont ordinairement arrêtés : une nouvelle région s'offre à nous, une région que Dumarsais lui a conquise.

Quelque riches que soient nos langues, elles sont bien moins abondantes en signes, que l'intelligence en idées; les expressions d'ailleurs semblent perdre de leur éclat par un usage trop répété : l'imagination cherchant donc à suppléer à la disette des idiômes, et dédaignant les signes affectés au service de la mémoire, essaye d'appeler les mots à des usages nouveaux; le succès couronne son audace; la pensée semble se transmettre plus rapidement, quoique détournée de sa route accoutumée; les langues s'embellissent de ces figures qui paraissent les rendre infidelles à leurs conventions primitives. Comment se fait-il donc qu'un même terme reçoit des valeurs si différentes? Quel est cet

* Voyez la note 6.

échange que les mots font entr'eux de leurs acceptions naturelles ? Comment les hommes s'entendent-ils encore, en oubliant les usages qu'eux-mêmes ont établis ? Interrogeons les grammairiens : toujours arrêtés aux formes matérielles du discours, ils ne nous entretiendront que de ces figures par lesquelles le mécanisme littéral des mots se trouve altéré. Interrogeons les rhéteurs : ils nous présenteront, pour les figures de diction et de pensée, une longue nomenclature de mots techniques, plus propres à voiler l'ignorance qu'à la dissiper, quelques exemples qui redoublent notre surprise, loin de satisfaire notre curiosité, quelques règles pour composer, avec l'emploi des figures, une éloquence artificielle qui ne remplace jamais la véritable. A quelle science, à quel art est-il donc réservé de nous découvrir le fil délicat qui rattache une expression à des acceptions inattendues ? Si le but de la grammaire est d'analyser les propriétés du langage, ne doit-elle pas nous expliquer sa propriété la plus essentielle, celle par laquelle il représente les idées ?

L'examen de ces importantes questions a produit le traité des *tropes*.

Les hommes sont, en général, si éloignés de supposer de l'art dans les choses qui leur sont familières, les érudits si peu disposés à consentir qu'on rattache à des notions familières les principes de l'art, que cet ouvrage excita d'abord peu d'attention. Dumarsais, qui savait beaucoup de choses plus essentielles, ignorait absolument cette tactique si perfectionnée de nos jours, qui assure ce qu'on appelle le succès d'un livre. Il avait fait un livre utile, et croyoit avoir fait assez : il s'était trompé. Trente ans s'étaient écoulés, lorsque la France apprit à connaître, à l'aide des suffrages étrangers, le prix du trésor qu'elle possédait dans son sein. L'attention s'éveilla ; les penseurs admirèrent cette philosophie nouvelle qui venoit éclairer un des ressorts les moins connus de l'instrument de la parole ; le public s'applaudit de se voir si facilement initié à un art que le pédantisme avait enveloppé de ses formules, comme d'autant de barrières. Il s'étonna d'apprendre combien les figures sont naturelles *. Les *Tropes* furent enfin

* On se rappelle cette maxime de Dumarsais, « qu'il se fait » plus de *tropes* dans un jour de marché, que dans une séance » académique ».

lus, médités, et dès ce moment, devinrent un ouvrage classique.

Observez comment les arts du dessin, le langage d'action, la musique, parlent à l'esprit de l'homme. Privés des signes conventionnels et institués, ils se créent à eux-mêmes un langage; ils en trouvent les signes dans les associations qu'ont formées, dans notre esprit, la nature ou les circonstances; ils savent saisir, dans les impressions sensibles, un des anneaux de la chaîne secrète qui unit nos sentimens à nos souvenirs. Ils ne nomment point un objet, mais ils en font naître l'idée par une idée qui en est voisine. L'artifice, qui forme les *tropes*, est le même : ils employent les mots, de la même manière que la peinture employe les nuances, que le dessin employe les contours, pour établir un commerce réciproque entre les idées, s'autorisant de la liaison qui existe entr'elles, pour prêter à l'une l'expression de l'autre. Or, cette liaison est fondée sur quelques lois simples. Elle repose d'abord sur l'analogie ; ainsi on rapprochera de l'esprit un objet trop éloigné des sens, en substituant l'image à la réalité *; on prolon-

* La métaphore.

gera cette imitation 1*; on la déguisera même s'il le faut 2*. Les idées s'éveillent par l'opposition même qui règne entr'elles; ainsi on pourra donner à entendre le contraire de ce qu'on exprime, et feindre le mensonge pour énoncer la vérité 3*. Les idées s'enchaînent par la succession; ainsi l'on substituera l'une à l'autre, l'effet à la cause, l'antécédent au conséquent 4*; on intervertira même la marche du discours, en laissant à la réflexion le soin de la rétablir 5*. Enfin, les idées se lient par l'identité physique ou métaphysique, c'est-à-dire, leur co-existence dans l'esprit ou dans la nature; on établira donc un mutuel échange de noms entre le genre et l'individu, entre la partie et le tout 6*; on représentera un objet par les circonstances qui l'accompagnent; on le fera reconnaître encore sous des proportions exagérées ou restreintes 7*. Nomenclature

1* L'allégorie.

2* La catachrèse.

3* L'ironie et l'antip[illegible]e.

4* La métonymie et [illegible]étalepse.

5* L'hypallage.

6* La synecdoche et l'antonomase.

7* La périphrase, l'hyperbole, etc.

heureuse dont la philosophie a fourni les principes, dont les lettres recueillent les fruits, et qui devient une des portions les plus brillantes de la grammaire !

Outre ces transformations du sens des mots, qui dépendent du tour de l'imagination, il en est d'autres qui résultent plus particulièrement du jeu de l'attention ou des considérations de l'esprit. Celles-ci, bien plus secrètes, ont été, comme on le pense, encore plus négligées. Dumarsais consacre à leur étude la troisième partie de ses *tropes*. Si le plus grand nombre de nos erreurs, comme Platon*et Locke l'ont enseigné, est l'effet des équivoques et de l'abus des mots, ne regardera-t-on pas cette dissertation comme un précieux supplément à la logique ? Ne sera-t-elle pas aussi une sorte d'introduction à l'art d'écrire, s'il est vrai que la propriété des expressions est la première des lois du style, la condition fondamentale, dit Quintilien, sans laquelle il n'est point de vraie beauté oratoire ? *quæ nisi fundamenta oratori futuro fideliter jeceris, quidquid superstruxeris corruet.*

* Voyez la note 7.

Il faut donc joindre les tropes de Dumarsais aux synonimes de l'abbé Girard, pour se faire une juste idée de l'étendue des ressources que présentent nos langues. Girard, développant la remarque de Platon *, a montré que les langues n'ont point de termes inutiles, et que les expressions qui offrent le plus de ressemblance, diffèrent cependant par des nuances qui ne permettent pas de les confondre. Dumarsais a fait voir que chaque expression se multiplie encore elle-même, si l'on peut dire ainsi, par la diversité des valeurs qu'elle reçoit en diverses circonstances. Le style figuré devient ainsi un vaste supplément aux idiômes ordinaires des hommes, ou plutôt il est lui-même un nouveau langage, langage admirable dans son principe comme dans ses effets! Sa création est toute spontanée; il n'emprunte rien aux institutions, et doit tout à la nature. Il perd son énergie, par la même cause qui fonde la langue ordinaire, par un usage fréquent. Il donne un nouvel éclat aux objets, agite nos idées, remue notre âme toute entière; il est l'idiôme du génie. Il est aussi l'écueil

* Voyez la note 8.

de la médiocrité présomptueuse, car, plus sa hardiesse est grande, plus son emploi exige de sagesse. L'analogie qui l'a fondé, dit Dumarsais, doit en marquer les limites. Dumarsais nous enseigne à conformer son usage au choix du sujet, au génie de la langue, et même, ce qui a bien son mérite, à savoir quelquefois nous en passer. Et pourquoi le grammairien ne donnerait-il pas des préceptes à l'homme de lettres? La géométrie n'en donne-t-elle pas aux arts du dessin? Il n'est que trop d'écrivains peut-être, aujourd'hui, qui auraient besoin de venir apprendre, à l'école de cette grammaire qu'ils dédaignent, à faire un juste emploi des termes; croyant exciter l'admiration, lorsqu'ils ne font naître que la surprise; cherchant à tirer d'une bizarre association de mots les effets qu'ils ne peuvent trouver dans la seule élévation de leurs pensées; n'étant pas assez grands pour oser être simples; écrivains corrupteurs, qu'il est de notre devoir de signaler dans une occasion où tout nous rappelle à des maximes austères; qui, comme si la langue de Pascal et de Fénélon n'était pas digne d'eux, viennent la défigurer, en nous promettant de l'embellir, et qui

s'appuyant sur je ne sais quel contraste exagéré de l'imagination et de la raison, ne savent s'annoncer comme inspirés par l'une, qu'en se montrant rebelles à l'autre !

Si la langue française se montre, à cet égard, plus sévère et plus exigeante qu'aucune autre, ce n'est pas qu'elle se plaise à imposer un joug arbitraire, à demander aux écrivains le mérite inutile de la difficulté vaincue. Cette sévérité dérive en elle du sentiment des avantages qui lui sont propres ; elle y voit la condition nécessaire de ce privilége de clarté et de précision qui la distingue ; elle veut être éminemment sage et pure, parce qu'elle est la langue du goût et de la raison. Chaque langue est douée ainsi d'une sorte d'instinct, d'une tendance spéciale, de certains besoins inhérens à sa nature, et dont le développement lui donne une physionomie particulière. Elle n'atteint à sa perfection, elle n'est véritablement fixée, que lorsqu'elle a acquis la conscience de son propre génie, lorsqu'elle y a conformé tout le système de ses usages et de ses tournures. Opérer cet important travail, est l'œuvre

des grands écrivains; l'expliquer, est l'office de la grammaire. Elle seule, en effet, nous découvrira le principe qui, dans la constitution intime d'une langue, lui impose ainsi un caractère spécial. Chaque langue doit donc avoir un code à part, comme elle a un génie qui lui est propre, et mettre l'un en harmonie avec l'autre.

On dirait qu'il en est de la législation des langues comme de celles des peuples; elle n'est long-tems qu'un assemblage confus de coutumes formées au hasard, de traditions surannées, jusqu'à ce qu'il paraisse enfin un chef capable d'ordonner tous ces élémens, et d'en composer un système approprié aux lieux et aux tems. Alors qu'on ne soupçonnait pas, (et ceci est digne de remarque) alors qu'on ne soupçonnait pas l'existence d'une grammaire universelle, fondée sur les règles nécessaires de la logique, on confondait cependant les grammaires particulières entr'elles par des assimilations forcées. C'est que les mêmes comparaisons qui découvrent les analogies, éclairent aussi les différences; une théorie imparfaite distingue mal, précisément parce qu'elle ne sait pas généraliser.

Ne craignez donc pas que Dumarsais, pour être remonté à la source commune de tous les idiômes, néglige de nous faire apercevoir le point de dérivation où ils se séparent. Ne craignez pas de le voir égaré par ces maximes absolues qui séduisent si souvent les métaphysiciens, et dont la fausse universalité est presque toujours démentie par l'observation. Loin de là, et c'est ici le troisième caractère qui nous fait reconnaître le mérite de ses travaux, s'il a réclamé, dans la grammaire générale, l'autorité de la raison, il maintiendra, avec un zèle égal, dans la grammaire particulière, l'autorité des usages. Il a trouvé la grammaire française asservie à la syntaxe latine, dénaturée par cette contrainte; il l'a rendue à une légitime indépendance. Mettant en regard, sur tous les points, la langue latine et la langue française, là où l'on supposait leur identité, il fait ressortir leur opposition, et les éclaire toutes les deux par ce contraste.

Le préjugé que Dumarsais a eu à combattre, et qui s'était accrédité par sa propre durée, s'explique facilement, lorsqu'on se rappelle combien il a fallu de tems à la langue française pour se reconnaître et se constituer elle-même.

Composée d'abord d'élémens hétérogènes, dédaignée par la philosophie, réduite presqu'aux usages vulgaires, incertaine sur l'attitude qu'elle devait prendre, elle n'osa se confier à ses propres forces. Elle implora le secours des langues anciennes qu'elle trouvait en possession d'un culte universel; elle emprunta même à celles des langues modernes qui l'avaient précédée dans leur perfectionnement; emprunts funestes qui achevèrent de l'asservir! Comment, lorsque la langue n'était point encore fixée, aurait-elle pu être définie? Despautère porta, dans la grammaire, l'erreur de nos écrivains, et augmenta encore la confusion par des autorités accumulées au hasard. Vaugelas, Bouhours, Ménage notèrent les usages avec finesse et diligence, mais n'en formèrent point un système lié; leur recueil était une rubrique plutôt qu'un code. L'académie française, à sa naissance, eut enfin le pressentiment des améliorations qui se préparaient; sa présence seule, la direction qu'elle donna à ses travaux en accélérèrent l'époque. La langue était méditée; elle devait être bientôt perfectionnée. Alors parurent des hommes dont les chef-d'œuvres purent lui inspirer une légitime fierté, dont

la sagesse rétablit l'ordre et l'harmonie entre ses principes, dont le génie l'éleva au plus haut point de grandeur, en lui enseignant à puiser, en elle-même, le principe de ses succès.

Toutefois cette conquête que la langue venait de faire de son indépendance était demeurée le secret des grands écrivains ; les langues anciennes, fortes d'une longue possession, du respect des savans et de tant d'illustres souvenirs, conservaient encore sur la grammaire française un despotisme qui devait être bien puissant, puisque Port-Royal qui en aperçut l'injustice, n'osa pas entièrement le détruire. On voulait que le français eût des cas et des déclinaisons, parce qu'ils avaient existé dans le grec et le latin. L'*article* et les *verbes être* et *avoir* ne devaient avoir, dans le français aucune valeur réelle, puisque le latin avait pu s'en passer. Le premier ne devait servir qu'à marquer les cas ou les genres, les autres ne devaient être que de simples *verbes auxiliaires* des conjugaisons. Notre construction elle-même s'expliquait par la syntaxe latine. C'est ainsi que de fausses analogies dénaturaient notre langue, en paraissant la régulariser. Elle ne savait comment se rendre compte de la clarté

et de la simplicité qui lui sont propres; ou plutôt elle n'avait que le triste privilége de charger le discours de mots sans valeur, de se voir compliquée par des règles qui lui étaient étrangères, et de forcer ceux qui l'étudient à apprendre deux grammaires au lieu d'une.

Il restait donc à transporter dans la grammaire française la réforme que les écrivains du siècle de Louis XIV avaient introduite dans le caractère de la langue, et voilà ce que Dumarsais a justement senti; il a voulu achever de consacrer par les principes l'affranchissement obtenu par de si glorieux succès. Combien elle s'élève à mes yeux, la fonction du grammairien, lorsque je le vois, devenu l'interprète des œuvres du génie, mettre les règles de la langue en accord avec le nouvel esprit dont les grands écrivains l'ont animée! Rendez-lui, en effet, avec Dumarsais, les propriétés grammaticales qu'une fausse assimilation lui enlevait, et vous verrez s'expliquer tous les effets dont elle se glorifie; vous observerez qu'elles tendent également à donner à la langue française une sorte de *transparence*, si l'on veut nous accorder cette expression, qui laisse

passer dans le discours les rayons et l'image de la pensée, sans jamais l'intervertir.

Lorsque le latin, par exemple, veut individualiser le nom de genre, il n'emploie, pour annoncer cette transformation, que les inductions qui naissent du sens entier du discours. Mais la langue française sera fidelle à faire reparaître l'individu, à l'aide de l'article, et cette intention, en elle, est si manifeste, que son article n'est autre, dans l'origine, que le pronom démonstratif. Le latin veut-il exprimer une action? la personne grammaticale est simplement indiquée par la désinence du verbe : le français la met en scène. Le latin doit-il assujétir un nom à quelque rapport de dépendance? la seule désinence du nom donnera encore à supposer ce rapport : le français l'exprime directement par la préposition ; et si nous paraissons donner des cas à nos articles, c'est que l'article se trouve alors uni à la préposition, par une contraction dont la trace est sensible.

Pourquoi donc chargerions-nous la grammaire française de l'appareil inutile des cas et des déclinaisons, lorsqu'elle s'explique d'elle-

même, et si heureusement, sans son secours? Et comment Port-Royal a-t-il cru qu'on pouvait l'éclairer par une supposition qui ne s'applique point à elle? Les formes particulières aux langues ne sont que le produit des conventions. Si l'on considère le but de ces conventions qu'on appelle *déclinaisons*, elles sont uniquement destinées à annoncer la dépendance d'un terme, et le français n'en a pas besoin, puisqu'il énonce le rapport sur lequel cette dépendance est fondée. Si l'on considère le matériel même de ces conventions, elles n'existent pas en français, puisque nos noms sont indéclinables; et ce qui achève de montrer combien ces usages sont arbitraires, c'est que les langues mêmes qui les admettent, en varient, à leur gré, la nomenclature.

Cette fidélité que met la langue française à dessiner exactement les contours de la pensée, se montre encore, et lorsque, décomposant l'adverbe des latins en ses élémens naturels, elle le remplace par la préposition et par le nom; et lorsqu'elle substitue, en certains cas, à l'infinitif des verbes, un autre mode précédé de la conjonction, pour mieux indiquer le nœud qui rattache l'idée de l'action aux considérations dont

elle dépend * ; et lorsque, dans la voix passive ou dans certaines variétés du prétérit, elle emploie au lieu du terme simple des Latins, le participe précédé des verbes *être* et *avoir*. Qu'annonce, en effet, la voix passive des verbes? qu'un objet modifié par l'effet d'une action a cessé d'être ce qu'il était, pour passer dans un état nouveau. Qu'indique le prétérit défini? une action accomplie sur laquelle son auteur a une sorte de droit, parce qu'elle est le produit de ses facultés, qui lui appartient comme l'effet à sa cause. Dans le premier cas, le participe est un simple qualificatif qui s'unit naturellement au verbe *être;* dans le second, il prend un caractère absolu, et se soumet au verbe *avoir*, à-peu-près comme un substantif. Il n'y a donc pas de raison pour que ces deux verbes perdent ici subitement la valeur réelle qu'ils avaient par eux-mêmes, quoique cette valeur, déjà assez métaphysique par elle-même, devienne encore plus délicate en cette occasion. Les Latins eux-mêmes, ajoute Dumarsais, les ont quelquefois employés, de la même manière,

* Ce qu'on appelait autrefois la règle du *que retranché*, dont la suppression opérée par Dumarsais, le ferait seule bénir par les élèves.

sans qu'on pensât à les réduire alors à la fonction d'auxiliaire; et si l'on s'obstinait à les condamner dans notre langue à n'être ainsi que le signe des conjugaisons, on devrait y condamner également les verbes *faire*, *devoir*, et quelques autres qui remplissent un ministère à-peu-près semblable.

Mais c'est sur-tout dans la construction qui lui est propre, que la langue française manifeste cette intention constante de se conformer soigneusement à la pensée; et ici, la théorie de Dumarsais sur la construction acquiert une importance toute nouvelle. Se confiant, pour diriger les rapprochemens de l'esprit, aux formes prescrites par leur syntaxe pour la concordance ou le régime, les langues transpositives disposent à leur gré les mots de la manière la plus propre à flatter l'oreille ou à intéresser l'imagination. Mais la langue française a voulu que la fonction de chaque terme s'expliquât par le seul rang qu'il occupe dans le discours; dès-lors elle a dû chercher la construction directe, comme par une sorte d'instinct; elle a dû nous rendre, dans l'ordre qu'elle observe, témoins immédiats de la marche de l'esprit et de l'enchaînement des idées. Décrit-

elle une action ? elle mettra d'abord le personnage sur la scène ; elle le revêtira d'un costume, le placera dans une attitude ; elle le fera ensuite agir, et arrêtera enfin nos regards sur les effets qu'il a produits. Cette méthode est si naturelle, que le langage d'action lui-même, quoique si favorable aux passions, est contraint de l'adopter, lorsqu'il veut se borner à décrire. Cette méthode est si précieuse pour la clarté, qu'elle ne laisse jamais d'autre incertitude à l'esprit, que celle de savoir comment le sens total sera complété ; pendant que, dans la construction transpositive, il reste encore de nouvelles questions à faire, pour concevoir la valeur particulière de chaque terme ; et la raison en est sensible : l'idée du sujet est la seule qui ait dans l'esprit une existence propre, et qui subsiste par elle-même, comme dit l'Ecole ; Les idées de qualité, d'état, d'action, n'ont qu'une existence d'emprunt, qu'elles reçoivent de la première ; l'idée de l'effet s'appuie de même sur l'action, et celle du rapport sur les deux termes qui le composent. Pendant qu'une idée vient se reposer ainsi sur celle qui lui prête l'existence, elle rend à son tour à celle-ci une modification, la développe, l'applique, la met

en jeu ; et comme dit Dumarsais, la *détermine*. Si donc une expression n'est pas toujours précédée dans le discours par celle qu'elle doit déterminer, l'esprit restera en suspens par rapport à son emploi, jusqu'à ce qu'il ait rencontré celle dont elle se trouve dépendre ; pendant que, dans la construction directe, au contraire, chaque expression suit immédiatement celle dont elle tire son existence et sa valeur.

C'est donc en vain que Pluche et Batteux essaient de contester des principes que Dumarsais a justifiés par une métaphysique si lumineuse ; on ne peut voir dans leurs objections qu'une équivoque. Nous leur accorderons que les constructions inversives et transpositives s'accommodent mieux aux besoins de l'imagination et des passions (et l'on pourrait en dire autant de la construction elliptique) ; nous pourrons leur accorder encore qu'il est plus *naturel*, ou du moins plus ordinaire à l'homme d'obéir aux passions qu'à la raison, de consulter l'imagination que la logique ; et ils sont libres, sous ce rapport, d'appeler *naturelles* les deux dernières espèces de construction ; mais loin que ces réflexions puissent détruire les propriétés analytiques de la construction simple

qu'adopte la langue française, elles viennent au contraire les confirmer ; et c'est précisément parce que cette forme est repoussée par un esprit agité et en désordre, que nous avons plus de droit à la considérer comme le produit d'une raison réfléchie et méthodique *.

C'est ainsi qu'avec le secours de la doctrine de Dumarsais, nous rendons la grammaire française plus indépendante, en la rendant plus conforme au génie de la langue. Sa doctrine justifie à nos yeux les succès de cette langue, et en reçoit à son tour une brillante confirmation. Cependant, en faisant voir avec quelle fidélité elle analyse la pensée, avons-nous pris assez de soins de sa gloire, et ne perd-elle pas en propriétés poétiques et oratoires, ce qu'elle acquiert en exactitude ? De nombreuses autorités nous confirment dans cette crainte ; mais des autorités plus irrécusables se présentent et nous rassurent. Racine et Boileau, Bossuet et Massillon viennent justifier la langue française par leurs nobles exemples, comme Dumarsais par le raisonnement. Les premiers répondent au nom de nos orateurs et de nos poëtes, comme il répond au nom de nos gram-

* Voyez la note 9.

mairiens; et par un heureux concert *, comme si ce jour devait être une solennité consacrée à rétablir dans ses justes droits la prééminence de notre langue, en ce même jour, en ce même lieu, dans ce sanctuaire voué aux Muses françaises, deux illustres témoins sont à-la-fois rappelés à l'attention publique. Les noms de Boileau, de Dumarsais associés dans un même concours, couronnés par un même hommage, viennent maintenir la dignité de la langue sous ses deux principaux aspects. Ils se réunissent pour montrer l'étroite alliance de la littérature et de la grammaire. Boileau a donné une logique aux écrivains, aux poëtes, Dumarsais aux grammairiens; le premier a imposé aux productions les plus brillantes du grand art de la parole, des lois que le génie lui-même a dû reconnaître; le second a porté dans la constitution intime et essentielle de cet art, des lois auxquelles se soumet l'univer-

* Nota. Je prie qu'on me permette de me transporter ici, un instant, par la pensée, au jour où les éloges couronnés seront lus au public....... Loin de moi toute présomption; mais je ne pouvais me dispenser de saisir un tel rapprochement.

salité des hommes; également simples, courageux et sévères, ils ont, dans des sphères correspondantes, combattu le pédantisme, le mauvais goût, et découvert le prix inconnu de ce qui est vrai, droit et naturel. Puisse-t-il être en effet digne d'eux, le tribut qui leur est offert, et faire germer de nos souvenirs de nouvelles espérances! Qu'on m'excuse du moins si, dans une si belle cause, j'usurpe peut-être sur les fonctions de ceux qui ont un plus brillant partage, si je m'écarte involontairement de la ligne qui me fut tracée; mais à la présence de ces augustes images, de ces monumens si chers à la gloire nationale, lorsque nous retrouvons, dans le même instrument dont nous faisions l'analyse, celui qui a produit de si grandes choses, la méditation la plus sévère ne peut se défendre de quelque enthousiasme. J'ai vu se confondre des intérêts qu'on avait trop opposés; je me suis cru associé à ceux qui célèbrent aujourd'hui les grands modèles de notre langue, en vous entretenant d'un de ses plus sages législateurs. Ainsi la froide géométrie elle-même vient mesurer, avec admiration, les proportions des ouvrages créés par Michel-Ange et

le Bernin ; ainsi les formules arides du calcul, transformées en d'harmonieux accords, viennent participer au triomphe des Gluck et des Pergolèze.

On peut le remarquer ; c'est presque toujours de la bouche des écrivains médiocres que sortent ces plaintes sur le défaut d'énergie, d'harmonie et d'éclat dans la langue ; et certes, à la manière dont ils la tourmentent, on voit bien qu'ils n'en connaissent pas toutes les ressources. Je ne prétends point disconvenir que cet appareil de termes accessoires, cette construction presque inflexible ne soient au moins une gêne assez pénible pour l'orateur ; mais ces inconvéniens qu'on exagère peut-être, ne sont pas sans compensation et sans remède. La clarté aussi sert à l'énergie, et ce n'est pas assez, ainsi que Dumarsais l'observe, d'avoir employé moins de mots, si l'esprit incertain est obligé d'employer plus de tems et d'efforts pour vous entendre *. L'effet des grandes pensées est d'autant plus assuré, que le langage, comme un cristal fidèle et pur, les laisse mieux passer telles qu'elles sont. De même, une grande

* Œuvres de Dumarsais, tom. I. p. 69. — T. IV. p. 246.

portion de l'éloquence est dans la vérité; car rien n'arrive à l'âme que par le canal de l'intelligence. Le devoir même que la langue française se prescrit de ne rien admettre, dans la disposition des termes, qui soit inutile au sens, prête une expression, une grâce particulière à ses tournures. Elle répare, à force d'économie, ce qui paraît lui manquer en richesses. Si donc elle exige tant d'art, c'est qu'elle veut être éminemment naturelle; elle s'élève et s'ennoblit de toute sa simplicité. Me permettra-t-on d'ajouter ici une dernière remarque ? Si elle décompose plus exactement la pensée, ce n'est pas, comme on le suppose quelquefois, qu'elle employe précisement plus de mots pour exprimer la même *idée*; mais elle est plus attentive à marquer et à définir les *rapports* que les idées ont entr'elles, et c'est en cela qu'elle plaît à la raison et au bon goût; car c'est également sur des rapports plus ou moins délicats que ces deux facultés s'exercent ou par le sentiment, ou par l'analyse; et l'habitude d'apprécier les rapports est ce qui forme les esprits justes.

La même délicatesse préside encore aux propriétés harmoniques de la langue française,

dans cette harmonie moins tumultueuse et moins bruyante à l'oreille que celle dont se prévalent d'autres idiômes, mais non moins réelle cependant, puisque, suivant l'expression d'un grand poëte, *elle se fait entendre au cœur.* Ici encore Dumarsais concourt à justifier ses avantages. Il réclame pour elle l'accent oratoire ou *pathétique*, comme il l'appelle, que d'Olivet lui avait contesté *. Il éxplique la maxime qui semble lui refuser tout accent, en montrant que cette maxime proscrit seulement les prononciations locales, dont les intonations diverses désavouées par le bon goût, ne produiraient, par leur mélange, qu'une véritable dissonance. Il réserve *aux honnêtes gens de la capitale*, placés au centre de ces usages, le droit de les mettre en accord et de fixer les principes de la véritable prononciation **. Peut-être serait-il à desirer aujourd'hui que nous eussions un signe plus facile pour reconnaître le tribunal auquel est confiée une autorité si importante ; ou du moins il est à desirer que le tribunal investi d'une telle autorité n'en oublie point le vrai

* Tom. IV, p. 45 et 49.

** *Id.* p. 377.

but, qu'il s'attache à faire le choix des inflexions les plus heureuses, et non à priver la langue de toute inflexion, partageant les justes alarmes que concevait Duclos, lorsqu'il la voyait menacée de devenir trop efféminée et trop monotone.

Je voudrais continuer à suivre la trace du grammairien philosophe qui jusqu'ici nous a conduit, le flambeau de la logique à la main, dans une route si sûre; mais il n'offre aux maîtres de l'art qu'un hommage indigne d'eux, celui qui leur offre un hommage aveugle, et je n'ai voulu chercher l'éloge de Dumarsais que dans l'examen de sa doctrine. Qu'on me permette de le répéter, tenons-nous en garde contre l'esprit géométrique lui-même, lorsqu'il veut appliquer aux choses humaines une rigueur qui ne convient qu'aux théories. Telle est l'erreur que Dumarsais me parait avoir commise dans la réforme qu'il avait proposée pour notre ortographe. Il remarqua combien elle est peu en accord avec la prononciation, et si son austère raison fut choquée de cette irrégularité, son expérience, sans doute, lui fit sentir aussi les difficultés dont elle embarasse l'enseignement de la langue. Il voulut rétablir

un accord qui en simplifierait le système. Mais la question se trouve, en quelque sorte, jugée par le fait ; car l'ancien usage a prévalu, et qu'importe de discuter les avantages d'une réforme, lorsqu'elle est reconnue comme inexécutable ? Dumarsais méconnut trop, en cette occasion, une autorité qu'il avait souvent consacrée, celle des conventions établies, et il eut le tort, excusable du moins, de vouloir rendre la langue plus conséquente à elle-même qu'elle ne l'est effectivement. Il oublia que Quintilien lui-même, quoique si jaloux d'établir cette conformité entre l'écriture et la parole, avait maintenu, avant toutes choses, l'inviolable autorité de la coutume *.

Dumarsais cependant s'appuya sur une réflexion judicieuse ; car toutes les erreurs des esprits distingués commencent par une vérité. L'écriture, dit-il, inventée après la parole, n'a été destinée qu'à en conserver la peinture ; fidèle à sa mission, elle doit donc toujours se régler sur ce modèle **. Il eut dû distinguer,

* *Ego, nisi quod consuetudo obtinuerit, sic scribendum quique judico, quo modo sonat. Hic est enim usus litterarum, ut custodiant voces et quasi depositum reddant legentibus.* Quint. Inst. or. lib. 1.

** Dumarsais, tom. III, p. 13, 14, etc.

ce me semble, les langues mères des langues dérivées. L'observation, juste pour les premières, ne s'applique point aux secondes; c'est une condition inévitable pour une langue qui s'est formée des débris de plusieurs autres, d'avoir un ortographe qui déroge souvent à sa prononciation; car elle tire l'une de ses étymologies, et l'autre de ses propres usages. D'ailleurs, si la parole, dans son existence mobile et fugitive, a cherché, dans l'écriture, une sorte de garantie contre sa propre inconstance, qu'elle ne trouvait point dans les traditions seules, faut-il en conclure que celle-ci doive se rendre complice de toutes ses vicissitudes? Où s'arrêterait-on, si ce principe était une fois admis? Les langues n'auraient plus de fixité; elles perdraient la trace de leur origine, et seraient entraînées dans un cercle de révolutions inévitables. D'ailleurs les bisarreries de l'ortographe ne sont pas sans quelque utilité; elles renferment quelquefois une logique cachée sous une irrégularité apparente. Ce sont, si l'on peut dire ainsi, de vieux monumens précieux pour l'histoire des langues; précieux par conséquent à la grammaire elle-même, respectés par le tems, et qui ont droit au respect

des hommes; il ne nous suffit pas de nous entendre avec nos contemporains, nous avons besoin aussi de communiquer avec les siècles.

Gardons-nous cependant de supposer que, dans un esprit aussi sage, l'idée d'une telle réforme pût être l'effet d'un besoin intempestif d'innovations. La dissertation sur l'ortographe du mot *François* le défend assez de ce soupçon. Plus d'une fois c'est des étymologies elles-mêmes qu'il s'est autorisé dans les changemens qu'il a proposé d'introduire, et même en rejetant son système, nous recueillons, dans les motifs sur lesquels il l'avoit fondé, un grand nombre d'observations qui sont dignes de lui survivre.

Il faut le dire : les travaux de Dumarsais sur la grammaire française sont plutôt à l'usage des maitres qu'à celui des élèves. Il laisse un texte fécond à la méditation de ses successeurs; il n'a point eu le loisir de former un code complet, un manuel-pratique. Il est douloureux de se le rappeler; s'il n'eût été interrompu dans l'exécution des deux principaux desseins qu'il avait conçus, nous n'aurions point à former les mêmes regrets. Mais ce qui peut manquer encore à un art, donne une importance

nouvelle aux succès déjà obtenus ; et telle a été sans doute la pensée de l'auguste tribunal qui nous rappelle ceux du restaurateur de la grammaire française. Il a voulu, par le souvenir de ce qui a été fait, réveiller en nous le sentiment de ce qui reste à faire, ranimer l'émulation, en la dirigeant par le souvenir d'un grand exemple. Qui accomplira son vœu ? *Quis perficiet ?* On peut le prédire avec assurance, celui qui suivra la route ouverte par Dumarsais ; car le perfectionnement des sciences devient facile dès qu'elles sont pourvues de bonnes méthodes ; et ces méthodes, Dumarsais les a données. Celui qui voudra achever son ouvrage, saisira d'une main prudente le fil des étymologies ; il recueillera les usages, sans prétendre cependant les expliquer toujours ; il portera dans les principes de la langue l'esprit d'une sage analyse ; mais il se rappellera que la métaphysique a aussi ses abus ; qu'au lieu d'éclairer les arts, elle peut quelquefois les égarer, lorsqu'elle multiplie sans nécessité les nomenclatures ; lorsqu'elle pousse les distinctions jusqu'aux subtilités ; lorsqu'enfin, présumant trop d'elle-même, au lieu d'être simplement la méthode des bons esprits, elle n'est

plus qu'un amas de stériles abstractions et de téméraires hypothèses.

QU'ON ne pense point que je veuille ici renouveler, par une allusion critique, l'accusation principale qui a été intentée contre la doctrine de Dumarsais, et qui pourrait retomber plus justement sur quelques-uns de ses successeurs. S'il a montré aux yeux de l'observateur éclairé les secours que la grammaire peut retirer de la métaphysique, il n'a point donné l'exemple de cette fausse métaphysique, trop semblable à celle de l'école, funeste à tous les arts, mais sur-tout à celui qui, par sa destination, a besoin d'être à la portée de tous les hommes. Je n'en voudrais point d'autres preuves que cette facilité même avec laquelle la doctrine de Dumarsais peut se résumer, ou plutôt la facilité qu'elle nous donne pour résumer la grammaire entière. Mais il me reste encore une grande preuve à vous offrir, un grand témoignage à invoquer, un témoignage qui suffirait à sa justification, et qui nous dispense d'entrer ainsi dans de nouvelles discussions, celui de l'expérience ; je veux dire le

tableau des applications qu'il a faites. C'est sur-tout par leurs résultats que les principes se justifient, et l'on peut se confier au penseur qui se montre capable de pratiquer.

La vraie théorie, qu'est-elle elle-même, si ce n'est le produit d'une pratique éclairée? En vain la routine invoque une autorité qu'elle ne sait pas consulter; elle prend pour expérience un empyrisme aveugle et passif, qui s'ignore lui-même, incapable d'observer et de réfléchir. Elle croit s'appuyer sur les préceptes de l'art, et ne voit pas que les grands maîtres désavouent ces imitateurs serviles qui croient suivre leurs exemples, lorsqu'ils n'ont point su hériter de leurs pensées. Aussi la routine s'éleva-t-elle vivement contre Dumarsais; elle vit un censeur inflexible dans ce praticien exercé et indépendant qui savait emprunter avec choix, méditer en agissant, rectifier, d'après les leçons de l'expérience, les méthodes d'autrui et les siennes propres. Elle lui opposa des noms obscurs qu'il est inutile de tirer de l'oubli, et des argumens dignes d'attention seulement par les répliques ingénieuses qu'elles provoquèrent. S'effrayant au seul nom de réforme, elle ne put comprendre que certaines réformes, loin

d'être des innovations, nous ramènent au contraire vers les idées originelles, tendent à nous rendre plus conséquens à nous-mêmes, et ne font que ressusciter le génie des premiers inventeurs.

Les mêmes circonstances qui furent d'ailleurs si contraires à Dumarsais, lui procurèrent cet avantage de pouvoir long-tems essayer ses méthodes avant de les proposer aux autres. Il semble qu'il doive y avoir, dans la vie de tous les hommes distingués, quelque événement imprévu qui les ramène, souvent au travers des sacrifices, à la carrière qu'ils sont destinés à illustrer. Dumarsais s'était d'abord engagé dans le barreau, et son traité sur les libertés de *l'Eglise Gallicane*, a prouvé qu'il eût pu offrir dans cette fonction, l'exemple d'un jurisconsulte, tout ensemble érudit, philosophe et homme de lettres. Il fut contraint d'y renoncer pour se vouer aux soins de l'éducation, et sans doute il ne crut pas moins digne de lui de prêter son ministère à la morale, pour prévenir le désordre des passions, qu'aux lois pour le réprimer. Vous qui, à son exemple, exercez, dans l'obscurité peut-être, l'honorable emploi d'initier la génération naissante aux

traditions du beau et du bon ; puissiez-vous recevoir aujourd'hui, dans la personne de Dumarsais, une juste récompense de votre dévouement, en voyant s'étendre, aux fonctions que vous remplissez, une portion des honneurs qui lui sont rendus ! Heureux moi-même si je pouvais, dans ces veilles dérobées à d'autres devoirs, concourir à vous assurer du moins, dans l'estime publique, la part qui vous est due ! Et vous qui empruntez, pour l'éducation de vos fils, des lumières que vous ne trouvez point en vous-mêmes, puissiez-vous réfléchir aussi combien ces hommes utiles, dont votre inattention peut-être empoisonne la vie, peuvent l'emporter sur vous, dans la balance de la postérité ! Peut-être tout près de vous, sous votre toit, vit un Dumarsais, et pendant ces entretiens dont vous dédaignez d'être les témoins, il prépare des travaux qui survivront à toutes vos ambitions ! Cependant il se rencontre, et je crois pouvoir le dire, aujourd'hui plus que jamais, par un concours particulier de circonstances, il se rencontre des pères et des instituteurs qui, dignes d'une confiance mutuelle, et sachant se la donner, forment entr'eux, pour le bonheur des élèves,

un heureux concert des sentimens de la nature et des lumières de la science. Tels furent, pendant 12 ans, les rapports qui lièrent Dumarsais au président Desmaisons. Ce magistrat fit assez voir la haute estime qu'il avoit conçue pour notre philosophe, par le travail qu'il lui confia sur une des matières les plus importantes, à cette époque, et les plus délicates de la jurisprudence de nos cours, puisqu'elle avait pour objet de tracer la limite de deux autorités rivales et trop souvent jalouses. Ces deux hommes sembloient donc avoir mis leurs pensées en commun, et l'union de leurs efforts produisit un élève qui mérita, à 27 ans, le fauteuil académique, qui mérita aussi les éloges d'un grand juge, mais qu'une mort aussi prématurée que ses succès enleva bientôt aux lettres.

Cependant quel changement singulier dans cette carrière, remplie jusques-là par des études si sérieuses! Est-ce bien Dumarsais, ce savant laborieux et paisible, que nous apercevons au milieu du tumulte qui entoure un financier, que nous voyons auprès de Law? Séduit par l'illusion commune, entraîné par le mouvement qui agite toute la France (comme si

deux fois dans un même siècle, une nation si éclairée devait donner des exemples si mémorables de sa crédulité), est-il venu consulter le nouvel oracle qui annonce des trésors inconnus et à l'état et aux citoyens? ou plutôt le philosophe assez en garde contre les passions pour les observer d'aussi près, est-il venu pénétrer le secret de ces prestiges qui séduisent, au milieu d'un siècle éclairé, un Gouvernement, une nation entière; contempler, dans un de leurs plus singuliers effets, les jeux et les vicissitudes de la fortune; étudier le mouvement d'une révolution qui doit confondre tous les états, bouleverser la société, par le déplacement de cet or auquel l'imprudence humaine a confié de si graves destinées? Bizare caractère de ce Law! il spécule sur la crédulité humaine, et donne un philosophe pour instituteur à son fils! Pendant que la foule vient s'enivrer, auprès de lui, d'un espoir frivole; se disputer, sous l'apparence d'une richesse de convention, une misère prochaine, Dumarsais est resté lui-même tranquille au milieu du tumulte, simple au milieu du faste; méditant la vérité au centre de toutes les erreurs, il enrichit, à l'écart, le jeune homme, de

biens plus vrais, qui pourront le consoler bientôt de la perte de tous les autres. La catastrophe est arrivée. Dumarsais est celui qui a le moins perdu, si toutefois il a perdu quelque chose. Immobile encore et calme au sein des ruines, il s'applaudit d'avoir recueilli, dans cette rapide expérience, de nouvelles lumières sur le cœur humain. Pendant que Law, fugitif, cache sa honte à Venise, Dumarsais publie ces écrits qui fonderont sa gloire. Il donnait alors ses soins à MM. de Beauffremont, et loin qu'une longue suite de traverses eût abattu son âme, il résumait, avec sécurité, les résultats de ses longues expériences. Nouvel exemple propre à frapper nos jeunes auteurs, trop empressés à produire, trop lens à méditer, qui rabaissent le prix de l'érudition, peut-être pour s'autoriser à en éviter les fatigues, et qui, trop confians dans ce don brillant et quelquefois frivole, qu'on appelle l'esprit, paraissent supposer qu'il peut dispenser même de l'étude et improviser la science.

Ce fut pour l'usage de ces derniers élèves, que Dumarsais composa sa *Nouvelle méthode latine.* Suivant les traces du bon Rollin, l'ami, le guide et le bienfaiteur de la jeunesse, il

commenta judicieusement ses préceptes. Comme lui, il releva des pratiques de détail par des vues pleines de sagesse, et ne crut jamais trop minutieux ce qui pouvait être utile. On ne peut apprendre ce qu'on ignore, qu'à l'aide de ce qu'on sait. Cette maxime si évidente qu'elle est presque triviale, est cependant presque neuve pour beaucoup de maîtres, à en juger par la manière dont ils pratiquent. Elle forme l'esprit de la *méthode* de Dumarsais. L'étude d'une langue est une traduction continuelle ; mais lorsqu'on veut s'exercer à traduire sa pensée dans une langue nouvelle, il y a plusieurs transformations successives à opérer.

D'abord il faut apprendre quels sont les signes de la langue nouvelle qui correspondent à ceux de la langue connue. Cette étude du matériel d'un idiôme n'est que l'office de la mémoire, mais elle exige une longue habitude ; c'est à former une telle habitude que Dumarsais s'applique avant tout. Toutefois en abandonnant, à ce qu'il appelle *la routine*, l'exercice nécessaire pour apprendre les mots, il en écarte les dégoûts et la stérilité qui semblent y être attachés. Il saisit, pour fixer

chaque terme dans la mémoire, l'occasion d'en faire usage. Ainsi, le besoin devient, dans les langues savantes, comme dans les langues vulgaires, le véritable maître qui compose le Dictionnaire.

Cependant il reste une seconde étude plus importante encore et plus difficile, celle des règles et de la syntaxe. Ici il faut établir des rapports, enseigner à les reconnaître; c'est donc l'office du jugement; c'est un travail qui demande une suite de comparaisons méthodiques. Exigerons-nous que tout l'ensemble de ces comparaisons si multipliées et si délicates soit offert spontanément à l'esprit de l'élève, qu'il l'embrasse d'un coup d'œil, qu'armé de mille règles abstraites, de mille exceptions à ces règles, il vienne affronter les difficultés réunies d'une langue nouvelle pour lui? Non sans doute; l'ancienne pratique des écoles qui suivait une telle marche, semblait avoir été imaginée pour enseigner le français à ceux qui n'auraient su que le latin. Considérons plutôt les méthodes des autres sciences, celles de la géométrie, par exemple, cette science si prudente et qui n'est elle-même qu'une série de traductions. Dans sa théorie élémentaire, elle

va toujours du simple au composé. Si elle veut nous élever à une formule nouvelle, elle part des expressions connues ; elle compose, de la suite des transformations intermédiaires, autant de degrés par lesquels elle nous conduit : voilà ce que Dumarsais a transporté dans l'étude des langues. Il traduit d'abord le français en une sorte de latin de convention, qui fait correspondre, dans le même ordre, les mots des deux langues. Lorsque l'élève a reconnu sa pensée sous cette nouvelle forme, il rétablit les mots latins dans la construction première. Il a soin de faire noter cette double traduction par des signes écrits qui fixent mieux l'attention et servent mieux la mémoire : ainsi les difficultés deviennent presqu'insensibles en les divisant, le génie des deux langues se manifeste tour à tour et par les rapprochemens et par les contrastes. En répétant ce travail, les règles générales naissent des exemples particulières, et c'est en les créant en quelque sorte de lui-même, que l'élève apprend à les définir. Les notions de la grammaire générale s'interposant entre les deux idiômes, ouvrent et facilitent le passage de l'un à l'autre ; au moment où l'élève rétablit l'inversion latine, il

sent le besoin de marquer, par des désinences, les relations des termes qui vont se confondre. Les termes que l'ellipse fait disparaître restent présens à son imagination, et la langue énergique de Sénèque et de Tacite n'a plus rien, dans sa hardiesse, qui l'arrête et qui l'effraye.

Le pédantisme est, en général, susceptible sur les procédés dont il fait usage, lors même qu'il les a adopté avec moins de réflexion. Il craint de voir déranger ses habitudes; il n'aime point qu'on découvre une manière de faire plus facilement ce qui lui a coûté tant d'efforts. La méthode de Dumarsais fut donc vivement combattue, mais d'une manière qui en confirma tous les avantages; pour critiquer la première partie de son procédé, on se plaignit qu'il faisait raisonner trop tard; pour critiquer la seconde, on se plaignit qu'il faisait raisonner trop tôt. Des maîtres dont l'enseignement presqu'entier n'était fondé que sur la routine, furent scandalisés qu'il en donnât le nom aux exercices préparatoires; des maîtres qui forçaient les élèves à saisir et appliquer simultanément des règles générales, s'étonnèrent qu'il demandât à un élève déjà préparé un jugement simple et particulier qui devait conduire

à la règle. On l'engagea ainsi dans une controverse dans laquelle il eut tous les avantages du goût, comme il avait ceux de la raison, et cette controverse qui, par sa nature, devait être fastidieuse, même dans les colléges, reçut de lui un intérêt capable d'exciter la curiosité de tous les genres de lecteurs. Cependant des instituteurs plus sages essayèrent la méthode, avant de la condamner, et ils eurent lieu de s'en applaudir. Aujourd'hui qu'on sent le besoin de rétablir l'étude des langues anciennes, mais sans retomber dans l'erreur qui leur donnait une sorte de privilége exclusif sur l'éducation, on sentira mieux encore l'utilité d'un procédé qui rend cette étude plus rapide, et qui lui donne une heureuse influence sur le développement des facultés.

Telle est en effet l'influence naturelle des bonnes méthodes : en donnant à l'esprit de nouvelles notions, elles lui communiquent aussi de nouvelles forces. Dumarsais s'efforçait de convertir l'étude des langues en une sorte d'exercice propre à rendre le jugement sain ; il avait pressenti cette grande pensée de l'auteur d'Émile, que l'enseignement doit être aussi l'éducation des facultés ; il avait pressenti ces

maximes fécondes qui survivant aux erreurs de Jean-Jacques, ont appris aux maîtres à se défier enfin de leur propre science, à interroger aussi en enseignant, et à devenir eux-mêmes les disciples du premier des maîtres, en consultant la nature. Evitant également et d'accabler les forces de l'élève, en exigeant trop de lui, et de les laisser assoupir en demandant trop peu, il s'attachait à découvrir l'époque importante et délicate de la naissance de la réflexion. Il renfermait le secret de l'entendement dans *l'art d'observer la subordination des connaissances* *; Vérité profonde, dont tous les bons systèmes d'enseignement ne sont en effet que le commentaire, qui indique à la philosophie les secours réels qu'elle peut prêter à l'éducation, et qui convertit les habitudes elles-mêmes de l'éducation, en une sorte de logique usuelle plus sûre, peut-être, que celle des écoles.

On ne saurait en douter, le devoir que Dumarsais s'était imposé d'observer cette subordination dans la pratique, la longue habitude qu'il avait contractée de suivre l'enchaînement des idées qu'il voulait transmettre,

* Encyclopédie, art. ÉDUCATION.

l'attention qu'il savait avoir de se laisser aussi instruire quelquefois par ses élèves, enfin, l'étude approfondie qu'il avait faite du mécanisme du langage, avaient dû exercer une singulière influence sur sa manière de concevoir, sur la tournure de son esprit et sur les formes mêmes de son style. Telle était la connéxion devenue naturelle à ses idées, que, lorsque vous parcourez les fragmens qu'il nous a laissés, et que vous passez de l'un à l'autre, vous croyez retrouver le fil d'une même méditation un moment interrompue. Il s'était fait un devoir de ne franchir aucun intermédiaire, de ne négliger aucune définition dont l'absence eût laissé quelque chose d'incertain ou d'incomplet dans le sujet qu'il voulait traiter. Il avait sacrifié, à cet amour de l'exactitude, je pourrais dire à ce scrupule, les succès qui dépendent de l'éclat des images, de la rapidité des expressions; me permettra-t-on de dire mon sentiment tout entier? Il a manqué de concision par un excès de clarté, et de chaleur par un excès de méthode. Il a écrit comme Locke, et s'est exposé aux mêmes reproches; mais son style eut du moins la qualité essentielle qu'il devait avoir, celle du genre; nous ne devons

chercher, dans ses écrits, que le style didactique; et il en a donné de bons modèles. Sa manière d'écrire respirait, comme son caractère, la simplicité et la droiture.

La précision et l'énergie du style ne sauraient être trop appréciées, puisqu'elles seules donnent du prix aux rapprochemens; mais il faudrait peut-être, pour appliquer cette règle avec justice, faire deux classes différentes des écrivains qui paraissent s'en écarter. Il en est, ce me semble, chez lesquels cette imperfection tient plus encore à une patiente application qu'à la négligence, à la fixité de l'attention, qu'au vide de l'esprit, et qui, tels que Dumarsais, par exemple, ne s'arrêtent sur les choses que pour les approfondir; ils ne font, en quelque sorte, que penser tout haut avec nous, et cette ingénuité avec laquelle ils nous rendent témoins de leurs méditations, mérite aussi quelque reconnaissance ou du moins quelques égards. Il est si rare que ceux qui écrivent soient en état de nous rendre un compte exact de ce qu'ils ont conçu! Oserait-on même élever ici une question, sinon en faveur de ces écrivains, du moins sur les motifs de ceux qui les jugent et les censurent? Dans la haute

estime que nous professons pour la rapidité du style, ne confondons-nous jamais les mouvemens de l'impatience avec les intérêts du bon goût? Ne portons-nous point quelquefois cette estime jusqu'à l'exagération? Cet empressement excessif que nous montrons pour ce qu'on appelle *le trait*, pour les contrastes et pour les formes sententieuses, n'atteste-t-il point une frivolité qui cherche à rassembler ses idées sur un même point, parce qu'elle n'est capable que d'une attention instantanée? Et lorsqu'on voit des hommes si légers se plaindre de la prolixité des écrivains qui ont eu le soin de mettre une vérité dans tout son jour, ne peut-on pas soupçonner avec quelque fondement, qu'ils souffrent moins de ce qu'une telle méthode ne leur a pas laissé la liberté de penser d'après eux-mêmes, que de ce qu'elle les contraint d'arrêter leur pensée sur quelque chose?

Il y a peu d'exemples, dans l'histoire des sciences, d'une vie qui leur ait été aussi exclusivement consacrée que celle de Dumarsais. Nous espérons trouver du moins, à la fin de sa carrière, une récompense de ses longs travaux. La première, la seule qu'il reçut, mais précieuse

sans doute à ses yeux, fut d'être appelé à rendre de nouveaux et plus importans services. Deux hommes, dont l'un était doué de cette activité infatigable qui se plie aux plus nombreux détails; l'autre, de ce coup-d'œil vaste qui ordonne les masses, avaient cru que le moment était venu, après trois siècles de découvertes, de dresser un état exact et universel des connaissances humaines. Ils allèrent chercher Dumarsais dans la retraite modeste où, consacrant ses derniers jours à l'éducation de quelques enfans, il continuait encore un ministère devenu pour lui une sorte de besoin : ils l'associèrent aux travaux de l'Encyclopédie. Pourquoi un édifice construit sur un dessin si majestueux, fut-il élevé trop à la hâte? pourquoi l'exécution de la grande pensée de Bacon et de Leibnitz fut-elle confiée à des hommes d'un mérite trop inégal? Comment l'esprit de parti peut-il naître et germer au pied des monumens consacrés à la science? Je crains qu'aujourd'hui même, nous ne soyions pas encore assez étrangers aux préventions contraires dont l'Encyclopédie fut l'occasion, pour juger impartialement une entreprise qui, à raison de sa hardiesse même, dût se ressentir à bien des égards, de la faiblesse

humaine. Les bons esprits cependant, en faisant la séparation du mélange qu'un recueil aussi complexe ne pouvait manquer de leur offrir, auront fait une remarque assez curieuse; c'est que les deux portions de l'Encyclopédie qui, établies avec plus de sagesse, présentent plus de solidité, sont précisément celles qui forment la base des deux ailes de cet édifice, je veux dire la grammaire sur laquelle repose la littérature, la géométrie qui sert d'appui aux sciences physiques ; et ce qui mérite encore d'être observé, c'est que ces deux parties ont eu précisément pour auteurs deux écrivains qui, dans des carrières diverses, semblaient inspirés par le même esprit, dont les idées avaient entr'elles une sorte de consanguinité, et qui se rencontraient dans la philosophie, comme dans le centre de leur alliance. Dumarsais trouva en d'Alembert un confident digne de recevoir le dépôt de ses vues, un juge capable de les apprécier. Enlevé trop tôt aux fonctions qu'il avait reçues, il trouva encore en d'Alembert un apologiste empressé à consacrer sa mémoire, comme si, pour dédommager cet homme modeste de l'obscurité dans laquelle il avait vécu, il lui avait été réservé de

voir son éloge tracé par le même écrivain qui tant de fois fut le dispensateur de la renommée envers le mérite, comme si le génie des sciences exactes s'était plu à rendre, par l'organe d'un de ses plus dignes ministres, cet hommage public au Restaurateur de la Grammaire.

VOICI donc encore un exemple de la destinée singulière qui semble s'attacher aux hommes distingués. Leur influence s'établit avec d'autant plus d'obstacles, qu'elle doit être plus durable. Dumarsais n'a rencontré que des contradictions pendant sa vie : il est apprécié seulement au moment où sa carrière se termine. Mais après lui il fonde, par ses écrits, une école nouvelle, dans laquelle viennent se placer les principaux maîtres de l'art qu'il a professé. J'y apperçois Duclos, observateur fin, quelquefois subtil, dont les notes sur la grammaire de Port-Royal en sont devenues, malgré le contraste des tons, une partie nécessaire; Beauzée, écrivain méthodique et fécond, peut-être jusqu'à la prolixité, qui a recueilli le premier, en un corps de doctrine, les notions de la grammaire générale, quoiqu'en laissant

subsister à quelques égards le vague qui les entoure ; Wailly, qui les a réduites en un manuel, et rendues plus utiles aux élèves, en les résumant, je vois s'y placer les créateurs de cet art bienfaisant pour l'humanité, honorable à la philosophie, qui a rendu à la société les sourds-muets de naissance ; plusieurs autres grammairiens que je ne louerai pas, parce qu'ils vivent. Je vois sur-tout cette école s'honorer de recevoir le Locke français. Dumarsais a transmis à Condillac la plus belle portion de son héritage, une portion plus étendue peut-être qu'on ne l'a communément pensé, et sa théorie sur la proposition et la période, et ses vues sur la formation des notions abstraites, et cette juste appréciation de l'influence réciproque qu'exercent l'une sur l'autre, la parole et la réflexion, et cette idée féconde de la décomposition de la pensée par la parole, dont Dumarsais a été le véritable auteur, mais de laquelle Condillac a su faire sortir une si brillante théorie.

Le plus honorable témoignage qu'un écrivain puisse recevoir, c'est l'influence qu'il laisse après lui. S'il était nécessaire cependant de fixer nos idées par le témoignage d'une grande et irrécusable

autorité, sur la carrière que ce grammairien a remplie, il s'en présente une : celle du premier, du plus sévère des maîtres dans l'art de parler et d'écrire. Nous établirons ici Quintilien pour arbitre. Je pourrais rappeler que Dumarsais sembla le prendre particulièrement pour son modèle ; qu'il était nourri de ses idées ; qu'il aimait à répéter ses maximes ; qu'il y avait entre ces deux hommes une frappante analogie dans la tournure de l'esprit, la manière de juger, dans leurs caractères même et dans leur vie. Mais je veux retracer seulement le tableau que Quintilien nous a tracé des devoirs du grammairien, lorsqu'il écrivait *la louange de la grammaire* *, et laisser prononcer la règle sur le mérite de l'artiste. Ces devoirs sont nombreux et difficiles : — d'abord une vaste érudition, qui ait embrassé dans ses recherches tous les genres d'écrivains : *Excutiendum omne scriptorum genus ;* Vous en avez retrouvé l'effet dans cette fleur et ce choix d'exemples empruntés à toutes les langues et à tous les auteurs du premier rang, dont Dumarsais a entouré chaque précepte: —Une critique sévère

* Le chapitre d'où ces passages sont tirés est intitulé : *Laus grammaticæ*.

et judicieuse, *emendata lectio;* Vous vous rappelez avec quel art Dumarsais a expliqué les passages les plus difficiles, et sa dissertation en particulier sur le plus obscur des passages d'Horace : — L'attention à concilier l'analogie naturelle et les étymologies de la langue, *analogia non nunquam et etymologia;* Vous avez vu Dumarsais dirigé constamment par ces deux guides, et recourir habilement à l'un, lorsqu'il se trouvait abandonné par l'autre. — Un respect constant pour les autorités et le jugement des grands écrivains, *autoritas summorum in eloquentiâ virorum, judicium pro ratione;* Vous avez trouvé dans les écrits de Dumarsais un recueil de toutes les décisions des grands maîtres, invoquées à l'appui même des maximes qu'il fondait sur une logique rigoureuse : — Un juste égard pour l'usage, mais pour cet usage qui naît de l'accord des hommes éclairés, *ego consuetudinem bonorum vocabo consensum eruditorum;* Vous reconnaissez, dans ce même tribunal, celui que Dumarsais a chargé de fixer la bonne prononciation, et de présider aux conventions particulières de chaque langue; — Un commerce assidu avec la philosophie, *nec ignara philosophiæ;* Vous avez caractérisé

Dumarsais par l'association qu'il a établie entre la grammaire et la logique, et par le soin qu'il a pris de faire dériver de l'art de penser les principes du langage :— Un commerce non moins intime avec la littérature, *et eloquentiâ non mediocri opus est;* Vous avez rendu à Dumarsais cette justice, qu'il a mieux connu, qu'on n'avait fait avant lui, les rapports de la grammaire avec les lettres; et vous avez vu, dans ses *Tropes*, une introduction à l'art oratoire : — Quelques études même des beaux-arts et des sciences, *nec citrâ musicem, nec rationem siderum ignoret;* Vous en avez trouvé les traces dans les travaux que Dumarsais avait rédigés pour ses élèves, dans les rapprochemens à l'aide desquels il a plus d'une fois enrichi son sujet, quoiqu'il eût le mérite rare peut-être à cette époque, de n'affecter aucune prétention à l'esprit encyclopédique : Mais la condition essentielle que Quintilien a placée au-dessus de toutes les autres, c'est que le grammairien soit doué d'une raison judicieuse, *et mixtum in his omnibus judicium est;* et tel fut en effet le caractère distinctif du grammairien dont nous avons essayé l'éloge. A tant de préparations difficiles, il joignit cette per-

fection de l'art qui déguise l'art, et son premier soin fut toujours d'éviter à ceux qui le suivaient les fatigues auxquelles il s'était dévoué lui-même. Nous trouvons donc en lui la preuve de cette vérité : que la grammaire renferme, pour ceux qui l'approfondissent, des choses beaucoup plus importantes qu'elle ne semblait en promettre au premier abord * ; et si le mérite d'un art doit être apprécié tout ensemble, et par les obstacles qu'il surmonte, et par les fruits qu'il procure, l'exemple de Dumarsais peut remplir l'espérance que nous avons conçue, de voir naître de l'éloge du grammairien une plus juste estime pour la grammaire * ; *quò minus sunt ferendi qui hanc artem ut tenuem ac jejunam favillantur* **.

* *Plus habet in recessu, quàm in fronte præmittit.* Quintil.

** *Quint. Instit. orat.* lib. I. cap. IV.

FIN.

NOTES.

(1). Page 14.

On connaît les immenses recherches de Leibnitz sur les étymologies et sur l'origine des langues ; — mais ce qu'on ne sait point assez, du moins en France, c'est combien ce grand homme concourut, soit par ses propres efforts, soit par sa puissante influence, aux progrès de la langue allemande. On trouve dans le Ve. tome de ses œuvres, part. 2e., un fragment sur ce sujet, plein de réflexions profondes et qui pourrait servir de texte aux travaux de Condillac. De l'école de Leibnitz sont sortis presque tous les grands écrivains qui ont élevé rapidement la littérature allemande à des succès trop tôt interrompus peut-être par l'irruption du néologisme qu'une secte nouvelle a amené à sa suite.

(2). Page 17.

Je pourrais en appeler ici à l'autorité du savant et modeste bibliographe qui dirige la bibliothèque du Conseil d'État, et qui l'a soumise à une nomenclature si méthodique. Mais il me suffira d'en appeler au témoignage de plusieurs de ceux qui à ce moment m'entendent et me jugent, et qui savent,

d'une manière très-directe, que les écrits dont il est question appartenaient au baron d'Holbach, qui pouvait avoir le courage de faire des livres funestes, mais n'avait pas celui de les avouer.

(3). Page 26.

Il est tems enfin de réclamer pour la France une propriété que notre générosité a trop long-tems laissé usurper à l'Angleterre. Le livre de Locke, dont je suis bien éloigné de vouloir contester le mérite, n'est que le commentaire de la logique de notre Gassendi, qui avait paru un demi siècle auparavant, et avait déjà été traduite en anglais.

Note postérieure. Je crois avoir mis dans tout son jour cette vérité importante pour notre histoire littéraire, dans l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, art. Gassendi (1).

(4). Page 43.

Il y a plus, et la question de savoir ce qui dans nos idées appartient aux objets extérieurs, ou n'a sa source que dans notre seule intelligence, est le véritable point de divergence auquel se séparent toutes les sectes. — L'esprit humain dans son enfance, réalise toutes les conceptions ; la métaphysique parvenue au plus haut degré des systèmes contemplatifs idéalise toutes les réalités.

(1) Trois vol. in-8°, prix 15 fr. chez Henrichs.

(5). Page 46.

Le pronom me semble être en effet un signe *indicateur*, qui prend la place du signe *représentatif* attaché à l'individu qui fait le sujet ou le terme du discours. Il le montre à l'attention, au lieu de le peindre à l'imagination et de le retracer à la mémoire. Ainsi le pronom personnel, dirige l'attention sur l'un ou l'autre des personnages qui concourent à l'action du discours; le pronom relatif la reconduit à l'individu qui dejà vient d'être présent à l'esprit, ou la conduit au devant de celui qui va être désigné. Le pronom démonstratif lui aide à démêler dans un certain nombre d'objets présens à l'œil ou à la pensée, celui sur lequel l'on veut particulièrement le fixer, et ceci nous fait entrevoir comment le pronom démonstratif abstrait *que*, a pu devenir une conjonction; il établit la relation de connéxion entre la portion du discours qui a précédée, et une considération qui s'en trouve dépendante, mais qui considérée comme un *tout abstrait*, comme un *objet intellectuel* se trouve *indiquée* à l'espèce par le pronom *que* converti en conjonction par l'effet du nom qui l'établit.

(6). Page 52.

J'ai essayé de réduire ici à une théorie sommaire et méthodique toutes les vues de Dumarsais éparses

dans ses articles de l'Encyclopédie, et si je ne l'ai pas cité à chaque ligne, c'est que je ne me suis presque pas servi de ses expressions. Ce n'est presque qu'un extrait, il me suffit qu'on le trouve fidèle.

(7). — (8). Pages 57. — 58.

OEuvres de Platon, édition de Deux-Ponts : *Cratyle*, 237, 337. — *Phædon*, 226. — *Sophist.*, 274, 297. — *Pammede*, 91. — *Epist.* VII, 133. — Diogène-Laërce, 111, 524.

On est surpris de remarquer que ces deux grandes vérités, considérées par quelques personnes comme des découvertes modernes, remontent au père même de la philosophie. On est surpris qu'étant aussi anciennes, elles aient pendant long-tems si peu fructifié. On est surpris de les retrouver dans Platon, que certains écrivains modernes on traité avec tant de légèreté, parce qu'ils l'avaient très-peu lu, envers lequel Condillac lui-même a eu le tort d'être si injuste, quoique la doctrine de Platon sur le langage soit le modèle de celle de Condillac lui-même. — Mais il semble que les idées, comme les monnoies aient besoin, après un certain tems, de recevoir une nouvelle emprcinte et une nouvelle effigie, pour reprendre cours.

(9). Page 72.

Il faut au reste bien distinguer les circonstances matérielles qui ont pu commander les formes qu'a